Nations Unies S/PV.5025

Conseil de sécurité

Cinquante-neuvième année

Provisoire

5025e séance

Mercredi 25 août 2004, à 10 heures

New York

Président :	M. Denisov	(Fédération de Russie)
Membres :	Algérie	M. Baali
	Allemagne	M. Trautwein
	Angola	M. Lucas
	Bénin	M. Zinsou
	Brésil	M. Sardenberg
	Chili	M. Muñoz
	Chine	M. Zhang Yishan
	Espagne	M. Yáñez-Barnuevo
	États-Unis d'Amérique	Mme Patterson
	France	M. Duclos
	Pakistan	M. Akram
	Philippines	M. Baja
	Roumanie	M. Dumitru
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Thomson

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2004/634)

04-46891 (F)

La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2004/634)

Le Président (*parle en russe*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Afghanistan, du Canada, de l'Islande, du Japon, de l'Ouzbékistan et des Pays-Bas des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Farhâdi (Afghanistan) prend place à la table du Conseil; les représentants des autres pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, M. Jean Arnault, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Arnault à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2004/634).

À la présente séance, le Conseil de sécurité va entendre un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Jean Arnault. Je lui donne la parole.

M. Arnault : Étant le premier orateur à intervenir au cours de la séance d'aujourd'hui, je vous prie, Monsieur le Président, de me permettre de vous adresser nos condoléances suite au tragique accident aérien intervenu hier et vous prie également de transmettre l'expression de notre soutien et de notre solidarité aux familles des victimes.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette nouvelle possibilité que vous m'accordez d'apparaître devant le Conseil et d'avoir accepté de reporter à aujourd'hui la présentation prévue la semaine dernière pour permettre le déroulement des travaux de la Mission.

Les membres du Conseil ont déjà vu le rapport trimestriel du Secrétaire général (S/2004/634), qui porte sur la période allant de mi-mars à fin juillet. Avec votre permission, Monsieur le Président, je m'abstiendrai donc d'en rappeler le contenu et me limiterai à fournir au Conseil une mise à jour sur les principales questions inscrites à l'agenda de Bonn.

Dans une grande partie du pays, les inscriptions sur les listes électorales se sont clôturées le 15 août. Dans certains districts du sud et du sud-est, où le processus d'inscription a commencé en retard pour des raisons liées à l'insécurité, le processus d'inscription a été prolongé de cinq jours et s'est terminé le 20 août. Il faudra du temps pour établir les chiffres définitifs, mais on peut déjà avoir une idée d'ensemble : 10,5 millions de personnes sont inscrites, dont plus de 41 % sont des femmes. Près de 230 000 nomades ont été inscrits par des équipes d'inscription dévouées. Dans l'ensemble, il s'agit là d'un bon résultat : ce processus global, qui couvre tout le pays, permet désormais aux autorités électorales et aux forces de sécurité de faire les préparatifs qui s'imposent en vue des élections du 9 octobre. Cela permettra aux dirigeants élus de se proclamer les représentants de la nation afghane dans sa totalité. Cela a également permis une mobilisation populaire sans précédent autour du processus politique, bien plus importante qu'à l'occasion des deux élections antérieures, à savoir la Loya Jirga d'urgence et la Loya Jirga constitutionnelle. Au lendemain d'un conflit prolongé,

le fait de tenir des élections est censé créer une légitimité politique permettant la mise en place d'un nouvel ordre post-conflit. Tel est exactement le but des élections présidentielles qui se tiendront bientôt en Afghanistan.

Cela dit, tout n'est pas parfait. Même s'il a été remédié à de nombreux cas de déséquilibre qui existaient entre les provinces il y a un mois, il s'est avéré très difficile de redresser la situation dans les régions du sud les plus touchées par l'insécurité. Dans ces régions, l'insécurité générale, les menaces et les attaques perpétrées par des éléments extrémistes contre le personnel électoral et les habitants eux-mêmes ont fait que les bureaux d'inscription ont ouvert tard ou moins longtemps. La province de Zabul a été la plus touchée; le taux d'inscription y est à peine supérieur à 50 % de la population cible. En outre, alors que même dans les régions très conservatrices du pays, le taux d'inscription des femmes a atteint une moyenne nationale d'environ 40 %, nous pensons que l'insécurité a contribué au faible taux d'inscription des femmes dans le sud, qui avoisine 19 %.

Plusieurs candidats présidentiels, entre autres, ont récemment exprimé leur inquiétude quant à l'équité du processus d'inscription. Il a notamment été allégué que des considérations politiques avaient déterminé le choix des bureaux d'inscription ou la date de clôture. Le processus a manifestement eu des failles, mais nous sommes convaincus que le parti pris politique n'était pas l'une d'elles. L'inscription multiple, par contre, a probablement été un facteur. Mais il est très difficile d'en mesurer l'ampleur et, de toutes façons, cela n'aura pas d'incidence sur le scrutin.

À l'issue de cette campagne d'inscription de neuf mois, il convient de rendre hommage aux 12 agents électoraux qui ont été tués et aux plus de 30 agents électoraux qui ont été blessés lors d'attaques perpétrées par des extrémistes, ainsi qu'au personnel afghan de 14 000 membres qui a permis le déroulement de ce processus. Il faut également remercier les forces de sécurité afghanes, la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et la coalition qui, avec le personnel des Nations Unies, ont joué un rôle essentiel dans cet effort sans précédent.

Les préparatifs en vue des élections sont à présent en cours. L'Organe mixte d'administration des élections met actuellement la dernière touche aux règles qui régiront la campagne électorale, qui va être lancée le 7 septembre. Ces règles portent sur le financement des campagnes, les activités électorales et l'ordre public, l'accès aux médias et le détournement des ressources gouvernementales à des fins politiques. La préparation logistique des élections est également en cours : environ 5 000 bureaux de vote ont été recensés, lesquels compteront 25 000 urnes. Le recrutement de 120 000 agents électoraux afghans a commencé. Les urnes et autres équipements secondaires arrivent dans le pays et sont en cours de distribution dans les 34 centres provinciaux. Les bulletins de vote arriveront à Kaboul le 15 septembre et seront également envoyés aux centres provinciaux dans la deuxième moitié du mois de septembre.

La sécurité, bien entendu, est un souci fondamental. L'ensemble du plan de sécurité couvrant la phase préalable au scrutin, le jour du scrutin et la période postérieure au scrutin a été mis au point. Le concept est essentiellement identique à celui élaboré durant le processus d'inscription : la sécurité des bureaux de vote relèvera essentiellement du Ministère de l'intérieur, qui, le jour des élections, disposera de 20 000 policiers formés dans les centres de formation parrainés par les États-Unis et l'Allemagne.

Chaque bureau comptera en moyenne 6 policiers; il faudra donc recruter sur place du personnel supplémentaire pour renforcer le personnel de police formé. La sécurité aux alentours des bureaux de vote sera assurée par le personnel militaire de l'Armée nationale afghane, de la FIAS et de la coalition. La coalition dispose en ce moment d'environ 18 000 hommes en Afghanistan. La FIAS en a 7 300 et en aura 8 300 lorsque les bataillons espagnol et italien seront déployés sur place. Ils devraient être opérationnels d'ici à la fin septembre. La coopération entre les responsables de la sécurité et les autorités électorales s'est normalisée à mesure du processus d'inscription, et ce sera un atout important lorsqu'il s'agira d'assurer la sécurité durant les élections.

Cela m'amène à parler de la nature des défis qui nous attendent dans les six à huit semaines à venir. On peut s'attendre à rencontrer des difficultés dans l'ensemble du pays. Ces dernières semaines, des affrontements entre factions rivales ont entraîné la fermeture temporaire de certains bureaux d'inscription dans plusieurs provinces, notamment tout récemment dans celles de Badghis et Ghor, en raison d'actes de violence perpétrés par des factions. Toutefois, même si cette violence a occasionnellement affecté le processus

d'inscription, ce dernier n'en a jamais été la cible en tant que tel. Ces actes ont été le fait de groupes tels que les Taliban et le Hezbi-I-Islami (Hekmatyar), qui ont publiquement déclaré vouloir faire échouer le processus et ont été responsables de la plus grande partie des attaques dirigées contre le processus d'inscription. La dernière attaque, commise le 19 août, au cours de laquelle 6 bombes ont explosé à de très brefs intervalles à l'intérieur et à l'extérieur d'un bureau d'inscription dans la province de Farah, a tué deux policiers et en a blessé sept.

Ces forces n'ont pas réussi à faire échouer le processus et, chose spectaculaire, ne sont même pas parvenues à saper la participation populaire au processus d'inscription dans l'est et le sud-est du pays. Toutefois, comme nous l'avons déjà dit, leur impact sur le sud a été plus tangible et a privé une partie de la population de la possibilité de participer aux élections. Ce qui est plus inquiétant, c'est que les agences de sécurité internes et internationales conviennent qu'il y a des signes évidents que les Talibans et d'autres groupes similaires se préparent à intensifier les attaques au cours de la dernière phase de l'élection.

Nous sommes raisonnablement convaincus que ces groupes ne pourront pas saper le processus électoral au niveau national. Mais nous craignons que la violence n'incite une partie de la population à se tenir à l'écart des bureaux de vote dans le sud et ailleurs. Cette menace est d'autant plus grave que les forces de sécurité – aussi bien internes qu'internationales – seront éparpillées dans tout le pays pour protéger les 5 000 bureaux de vote.

Il est donc nécessaire de prendre des mesures contre ceux qui planifient et organisent ces attaques. À cet égard, nous nous félicitons de la rencontre entre les Présidents Musharraf et Karzaï, tenue à point nommé lundi et mardi, et nous espérons qu'une coopération accrue entre les deux pays et les forces internationales empêchera l'éclatement de nouvelles violences avant les élections. Cela presse, puisque la campagne électorale commencera dans moins de deux semaines et que des milliers d'agents électoraux prendront part aux préparatifs du scrutin d'ici au 9 octobre. L'élection présidentielle peut largement contribuer à la stabilité et à la consolidation de l'Afghanistan encore fragile. Il est, selon nous, absolument prioritaire d'assurer la tenue du scrutin et la protection des agents électoraux, qui la rendront possible.

Je voudrais profiter de l'occasion pour dire quelques mots sur la sécurité du personnel des Nations Unies. Une mission conjointement menée par le Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité et le Département des opérations de maintien de la paix a récemment permis d'identifier un petit nombre de mesures à prendre pour renforcer la sécurité du personnel des Nations Unies en Afghanistan dans la période à venir. Il faudrait, entre autres, former davantage de personnel afghan chargé de protéger les locaux des Nations Unies et améliorer les capacités d'information et d'analyse sur la sécurité. Le coût de ces mesures étant modeste, j'espère qu'il sera possible de les mettre rapidement en œuvre.

Fort heureusement, la préparation des listes électorales et du scrutin dans les pays voisins – l'Iran et le Pakistan – a bien avancé depuis la présentation du dernier rapport trimestriel du Secrétaire général au Conseil de sécurité (S/2004/634). Suite à la signature des mémorandums d'accord entre les deux États, ainsi qu'entre les autorités afghanes et la MANUA, le partenaire chargé de leur application, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a démarré ses activités dans les deux pays.

En raison du calendrier très serré, la liste des électeurs inscrits au Pakistan sera loin d'être complète mais, selon nous, suffisamment importante pour être acceptable. Son établissement commencera le 1er octobre. Il y aura trois jours pour l'inscription, deux jours pour l'affichage et les contestations éventuelles des listes électorales, puis trois jours pour la formation du personnel avant la tenue du scrutin, le 9 octobre, le même jour qu'en Afghanistan. Suivant la situation sur le terrain, l'inscription ou l'affichage pourrait durer une journée supplémentaire. Plus de 1 000 centres d'inscriptions et de vote seront installés sur 300 sites à l'intérieur des camps de réfugiés, dans la province frontalière du nord-ouest et dans celle du Baluchistan ainsi que dans les villes de Peshawar et de Quetta, où sont concentrés un grand nombre de réfugiés. La campagne d'éducation civique à l'intention des réfugiés du Pakistan commencera le 1er septembre. J'en profite d'ailleurs pour remercier les autorités pakistanaises de leur coopération dans la conduite de ce difficile exercice.

En Iran, où le recensement des réfugiés s'est terminé il y a deux ans, sous les auspices du Gouvernement et du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le scrutin sera conduit dans un

millier de bureaux de vote, répartis sur 250 sites et la campagne d'éducation civique commencera la première semaine de septembre.

Sur les 23 personnes initialement candidates à la présidence, 18 ont réussi le test d'éligibilité. Le processus d'approbation a été menée en profondeur, avec notamment l'affichage public de la liste des candidats à la présidence ainsi que l'approbation des candidatures par les Ministères de l'intérieur, de la défense et des finances ainsi que par la Cour suprême. Plusieurs ambassades ont prêté leur concours lorsqu'il a fallu vérifier si les candidats n'avaient pas une double nationalité, cause d'inéligibilité aux termes de la constitution afghane. Trois candidats seraient liés aux milices. Ils ont accepté la proposition de l'Organe mixte d'administration des élections de confier le commandement de leurs unités à des officiers professionnels de l'Armée nationale afghane.

L'affiliation politique des candidats est plutôt variée, deux étant rattachés au mouvement royaliste, deux ayant gagné une certaine notoriété pendant la période communiste, cinq appartenant aux partis du Jihad et neuf étant généralement qualifiés de démocrates. La seule femme candidate, Masuda Jalal, a déjà été en concurrence avec le Président Karzaï durant la Loya Jirga d'urgence d'il y a deux ans, où elle est arrivée en deuxième position. Trois autres femmes sont candidates à la vice-présidence. La diversité de l'obédience politique des candidats est en soi un signe encourageant et montre qu'au moins au niveau national, une compétition politique digne de ce nom est considérée comme une chose réalisable.

À la diversité politique s'ajoute la diversité ethnique. Conséquence inattendue de la disposition constitutionnelle qui oblige chaque candidat à la présidence à concourir avec deux colistiers pour la vice-présidence, les candidats ont pu désigner des personnes d'un autre groupe ethnique que le leur. C'est un phénomène assurément positif. Comme le Conseil de sécurité en a été informé cette année, la Loya Jirga constitutionnelle a engendré une montée de la méfiance et de l'hostilité entre les groupes ethniques et faisait craindre, à l'époque, que la course électorale serait exacerbée par la dimension ethnique. Jusqu'à présent, c'est la dimension multiethnique qui prévaut. Cependant, comme le débat politique prend depuis quelques jours un ton de plus en plus acrimonieux, il va nous falloir suivre de très près la tournure que prendra la campagne électorale.

Pendant la campagne électorale, du 7 septembre au 8 octobre, la campagne de vérification de l'exercice des droits politiques, qui est menée à l'échelle du pays par la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan conjointement avec la MANUA, se poursuivra. Elle établira si les droits et les obligations des candidats sont observés et, si besoin est, recommandera des mesures correctives.

J'aimerais à présent dire quelques mots sur l'évolution de la situation concernant d'autres aspects importants du processus d'édification de l'État afghan, et proposer au prochain Gouvernement des moyens peut-être plus efficaces pour étendre son autorité.

Les membres du Conseil n'ignorent pas la dimension cruciale qu'a acquise la lutte contre la drogue du fait de l'essor marqué cette année par la culture du pavot. Dans son rapport trimestriel (S/2004/634), le Secrétaire général parle des faibles résultats obtenus par la campagne d'élimination. Celle-ci s'est à présent achevée, mais l'interdiction demeure. Au cours d'un raid effectué début août à Helmand, la Force spéciale des stupéfiants a détruit du matériel de laboratoire ainsi que plus de deux tonnes de drogue. Cela témoigne du renforcement des capacités de la Force, qui a détruit, au cours des huit derniers mois, plus de 30 tonnes de drogues illicites. La brigade afghane des stupéfiants continue, pour sa part, d'opérer des saisies et d'arrêter des suspects. Cela dit, il leur manque l'appui d'un système de justice pénale pleinement opérationnel qui juge de façon équitable et efficace les affaires de drogue. Cependant, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) mène actuellement un projet visant la mise en place d'une entité du système judiciaire spécialement chargée de ce type d'affaires et faisant appel à des procureurs et à des juges formés à cet effet, ainsi que la construction d'installations carcérales appropriées. Nous pensons que les outils nécessaires à une meilleure lutte contre les stupéfiants devraient être en place à la fin de l'année au plus tard.

Malgré la lenteur persistante du désarmement, de la démobilisation, de la réinsertion (DDR) ainsi que du regroupement des armes lourdes, nous continuons de penser qu'il sera possible d'atteindre les objectifs de Berlin en matière de DDR d'ici les élections. Treize mille soldats ont déjà été démobilisés et il faut encore que 10 000 autres le soient pour que nous nous rapprochions de très près de l'objectif de 60 %. De fait, il paraît de plus en plus probable que l'effectif des

milices ne corresponde pas au chiffre officiel de 100 000 hommes, mais avoisine plutôt les 40 000 ou 50 000.

En outre, durant le mois écoulé, quatre commandants de corps – à Mazar-e Charif, Kandahar, Jalalabad et Kunduz – ont été nommés à des fonctions civiles. Deux d'entre eux sont à présent chefs de la police, un autre est gouverneur de province tandis que le quatrième est devenu ministre adjoint de l'intérieur. Le Ministère de la défense peut donc maintenant confier le commandement et le contrôle des corps concernés à des officiers professionnels, de préférence à des officiers formés de l'Armée nationale afghane. Les nominations font actuellement l'objet d'une dernière discussion. Un choix judicieux contribuera largement à rassurer la population en lui montrant que les milices ne joueront aucun rôle dans les prochaines élections. De plus, cela favorisera l'achèvement du processus de DDR et l'extension de l'Armée nationale afghane.

La participation populaire massive à l'inscription sur les listes électorales a montré combien la population compte sur cette élection. Nous pensons qu'une élection répondant à ces attentes est maintenant à portée de main. Nous avons besoin d'un effort supplémentaire pour assurer la sécurité des électeurs et des agents électoraux. Il nous faut continuer à travailler d'arrache-pied sur le climat politique pour qu'il puisse contribuer autant que possible à un exercice libre et équitable. Le Gouvernement, les candidats en compétition et les forces qu'ils représentent, ainsi que la communauté internationale, ont chacun une part de responsabilité à cet effet. Nous sommes convaincus que nous serons tous à la hauteur de la situation.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Arnault de son exposé complet.

Mme Patterson (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous voudrions tout d'abord nous associer à M. Arnault et vous exprimer, Monsieur le Président, nos condoléances pour les pertes en vies humaines subies lors du double accident d'avion survenu dans votre pays.

Je voudrais d'emblée remercier M. Arnault de son exposé très riche en information. Ma délégation se félicite vivement de le voir ici à New York. Nous le remercions de sa persévérance et de son travail acharné pour organiser les élections et mener à bien d'autres entreprises vitales en Afghanistan.

Les élections prévues pour le 9 octobre marquent un jalon historique important sur la voie de la démocratie pour l'Afghanistan. Nous saluons le courage des plus de 10 millions d'Afghans qui ont décidé de s'inscrire sur les listes électorales et de voter malgré les intimidations et les menaces de violence. Nous félicitons les quelque quatre millions de femmes qui ont décidé de participer au processus politique. La détermination dont fait preuve le peuple afghan pour que ces élections soient un succès est une véritable source d'inspiration. Le peuple afghan est résolu à assurer le succès des élections. Il n'y a pas de meilleur hommage rendu au processus démocratique.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a besoin de la communauté internationale pour assurer le succès des élections. Tout d'abord, il est impératif que la MANUA dispose de suffisamment de ressources pour organiser le scrutin. Or, la MANUH a indiqué qu'elle était confrontée à un déficit budgétaire à cause de promesses de contributions non encore décaissées. Il faut combler ce manque pour que les élections puissent avoir lieu dans de bonnes conditions et en temps voulu. En l'état, les annonces de contributions permettront de couvrir les dépenses à l'intérieur du pays, mais il faut combler le manque pour que les réfugiés au Pakistan et en Iran puissent également voter.

À cet égard, il est important que le Pakistan et l'Iran agissent de pair pour l'inscription sur les listes électorales et le vote hors du pays, pour que plus de 600 000 Afghans au Pakistan et plus de 800 000 Afghans en Iran puissent participer aux élections. La participation la plus large possible des réfugiés afghans à ces élections confortera sa légitimité et consolidera les liens entre les réfugiés et leur pays d'origine. Les États-Unis ont déjà promis et décaissé 22,7 millions de dollars pour aider à financer les élections. Nous demandons à d'autres États de travailler avec nous pour identifier et annoncer des contributions supplémentaires permettant de combler le déficit financier et pour assurer le succès de ces élections historiques.

Deuxièmement, le personnel de la MANUA doit être protégé pour qu'il puisse s'acquitter de son mandat. Nous partageons les préoccupations exprimées par M. Arnault au sujet de l'impact des attaques récentes menées contre des agents électoraux. La violence prenant pour cible les centres d'inscription et les convois de l'ONU ces trois dernières semaines

souligne les dangers que courent les agents électoraux. Il est impératif que nous mettions tout en œuvre pour contrecarrer cette violence et protéger le processus électoral.

En juin, les dirigeants de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ont convenu de fournir une sécurité accrue aux autorités afghanes en vue des élections. Le déploiement de forces supplémentaires a déjà commencé. D'ici au mois de septembre, la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) dirigera cinq équipes de reconstruction provinciales dans le nord et dans le nord-est de l'Afghanistan. La FIAS travaille avec les forces de la coalition et avec les autorités afghanes pour mettre la dernière main à un plan de sécurité pour les élections et pour coordonner la mise en œuvre d'un cadre de sécurité.

De concert avec de nombreuses autres nations, les États-Unis ont travaillé avec le peuple afghan au cours des deux dernières années pour reconstruire le pays déchiré par la guerre. Avec la FIAS, la MANUA et de nombreuses organisations non gouvernementales nous avons fourni une infrastructure, des soins de santé et des services d'éducation à toute une génération d'Afghans qui n'avaient connu que la guerre. Le peuple afghan a répondu en adoptant une constitution solide et démocratique. Les élections d'octobre marqueront la fin de la période de transition et le début d'un nouvel avenir démocratique.

M. Trautwein (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais dire combien ma délégation a été choquée par la nouvelle de l'accident de deux avions de transport civils survenu hier dans le sud de la Russie. Le Gouvernement allemand tient à exprimer ses plus sincères condoléances aux familles des victimes.

Ma délégation remercie vivement le Secrétaire général pour son rapport (S/2004/634) et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. JeanArnault, pour l'exposé très complet qu'il vient de faire.

Je voudrais avant tout dire que l'Allemagne souscrit à la déclaration que l'Ambassadeur des Pays-Bas fera tout à l'heure au nom de l'Union européenne.

L'Allemagne souscrit pleinement à l'analyse fournie par le rapport et à ses observations finales ainsi qu'à l'évaluation présentée ce matin par M. Arnault.

L'inscription sur les listes électorales, et notamment le pourcentage élevé de femmes, a été un grand succès, dépassant nos prévisions les plus optimistes. Il s'agit là d'un signe très clair que le peuple afghan est en mesure de déterminer sa propre destinée et qu'il souhaite le faire. L'élection présidentielle est essentielle sur la voie de la démocratisation, comme cela a été défini dans le processus de Bonn. Nous remercions la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de l'effort extraordinaire qu'elle a fourni pour aider le Gouvernement afghan sur cette voie.

Le Gouvernement afghan et la communauté internationale doivent maintenant prendre les mesures nécessaires pour faire en sorte que l'élection présidentielle soit menée à bien. Nous nous félicitons que des missions de l'Union européenne, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, de la Fondation Asie et de l'Institut national pour la démocratie seront présentes pour observer les élections. L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) se prépare également à continuer d'aider la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) à assurer la sécurité nécessaire pour les élections.

L'Allemagne est préoccupée par la détérioration de la situation en matière de sécurité, ainsi que l'a évoquée le Représentant spécial du Secrétaire général. Ce problème touche également des zones qui étaient jusqu'à présent stables. Nous partageons l'analyse selon laquelle aujourd'hui la sécurité est menacée par trois facteurs, à savoir les forces terroristes comme les Taliban et Al-Qaida, les affrontements entre factions et groupes armés hostiles et la criminalité, notamment celle liée aux stupéfiants. Il sera donc fondamental que se poursuive la réforme du secteur de sécurité en désarmant les milices et en mettant en place un système judiciaire fonctionnant bien et une armée et une police nationales efficaces. L'Allemagne continuera d'appuyer la constitution des forces de la Police nationale afghane.

Le temps supplémentaire obtenu grâce au report de l'élection présidentielle devrait être utilisé pour améliorer la situation en matière de sécurité. Nous espérons que le Gouvernement afghan et la communauté internationale accélèreront le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) dans toutes les provinces, en vue de garantir des élections libres et justes dans tout le pays et de renforcer l'autorité du Gouvernement central.

L'Allemagne est aussi très préoccupée par la recrudescence de la culture de la drogue. L'an dernier, l'Afghanistan a connu la deuxième récolte du pavot à opium la plus importante de son histoire. L'économie de la drogue compromet la reconstruction économique et la mise en place des structures de l'État capables de fonctionner. Nous nous félicitons donc des mesures prises par le Gouvernement afghan et par d'autres pour lutter contre cette économie illicite.

Le Secrétaire général a demandé, à juste titre, à la communauté internationale de renforcer les efforts pour consolider la paix et la stabilité. L'Afghanistan continuera d'avoir besoin d'une aide extérieure pour relever les défis en matière de sécurité auxquels il est confronté. Dans ce contexte, je voudrais annoncer la création d'une deuxième équipe allemande de reconstruction provinciale à Faizabad, dans le Badakhshan. Une équipe de reconnaissance est déjà sur le terrain et le premier contingent devrait être prochainement déployé. L'Allemagne demeure le fournisseur de forces armées le plus important de la FIAS à Kaboul. Elle fournit également des contingents au quartier général de l'Eurocorps, qui a pris la direction de la FIAS en août de cette année. Enfin, des effectifs allemands font partie de la brigade germano-française au sein de la brigade multinationale de Kaboul.

L'Allemagne se félicite de la campagne de vérification des droits politiques et du rapport rédigé par la MANUA et la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan. C'est un important mécanisme qui donne l'assurance que le peuple afghan pourra profiter des libertés que lui garantit la constitution, et qu'il pourra participer au processus de décision politique, surtout dans les provinces.

M. Muñoz (Chili) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je me joins aux expressions de condoléances qui vous ont été adressées pour la tragédie aérienne qui a eu lieu hier dans votre pays. Je remercie M. Jean Arnault, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, pour les informations utiles qu'il nous a fournies sur ce pays. Comme lui, nous sommes préoccupés par la détérioration de la situation en matière de sécurité. Les attaques contre le personnel humanitaire international, les agences des Nations Unies, la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et l'Autorité de transition afghane sont très graves et déplorables. C'est avec consternation que nous notons que l'organisation Médecins sans frontières a dû prendre la décision de mettre fin à ses activités dans ce pays, après 24 ans de travail, en raison des attaques dont son personnel a été victime et qui ont provoqué la mort de cinq de ses agents. Une autre source de déstabilisation a été l'augmentation des affrontements violents entre factions, en particulier, comme nous l'avons vu ces derniers jours, dans les provinces de Herat, Badghis et dans le district de Shinda, entre autres secteurs.

La situation en matière de sécurité a des répercussions directes sur de nombreux aspects du processus politique et sur la stabilité même du Gouvernement de transition, ainsi que, sans nul doute, sur le développement économique et social du pays. C'est ce qui explique l'importance des rôles joués par l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), par l'Opération Liberté durable et par les équipes de reconstruction au niveau provincial. Peut-être le Conseil devra-t-il à l'avenir étudier d'autres moyens.

Dans le domaine de la sécurité, j'aimerais souligner la récente visite qu'ont faite en Afghanistan les membres de l'Équipe de surveillance du Comité des sanctions contre Al-Qaida et les Taliban, que j'ai l'honneur de présider. Au cours de cette visite, les membres de la délégation ont mené une série de réunions avec des représentants des Ministères des affaires étrangères et de l'intérieur, du Conseil de sécurité nationale, de la Direction de la sécurité nationale, ainsi qu'avec M. Arnault et avec le responsable local de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Bon nombre des éléments cités dans le rapport du Secrétaire général (S/2004/634) ont été relevés par ce groupe d'experts. En particulier, je relève la phrase affirmant que « les Taliban restent une menace réelle pour la reconstruction et la stabilité du pays, et contenir leur influence est un aspect essentiel ». À ce propos, je recommande la lecture du premier rapport rédigé par l'Équipe de surveillance, qui sera publié aujourd'hui à titre de document officiel.

En ce qui concerne la tenue des élections présidentielles, nous devons souligner les avancées obtenues. Il y a à peine quelques mois nous n'aurions pas pu imaginer qu'il serait possible d'inscrire plus de 10 millions d'électeurs (10 294 776), dont 41 % d'électrices. Nous rendons hommage au travail ardu réalisé par des centaines d'agents électoraux, décidés à soutenir le processus de reconstruction, d'une

importance capitale, dans lequel leur pays est engagé. Sachant cela, il nous est très pénible d'entendre les nouvelles d'assassinats et d'attaques dont ces fonctionnaires ont été victimes.

Même si les avancées du processus électoral nous remplissent d'espoir quant à la possibilité de continuer à progresser dans la mise en œuvre de l'accord de Bonn, nous ne pouvons qu'exprimer notre préoccupation devant les risques qui pèsent sur les chances d'assurer véritablement des conditions de sécurité pour la tenue d'élections libres et régulières. Ainsi, nous partageons le point de vue exprimé dans le rapport, à savoir qu'« une augmentation marquée de l'assistance internationale en matière de sécurité demeure […] indispensable » (*S/2004/634, par. 12*).

Parmi les autres problèmes qui restent en suspens et sont sans nul doute liés à la situation en matière de sécurité, comme l'ont déjà mentionné les orateurs précédents, il faut évoquer les retards dans le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion, de même que l'augmentation préoccupante de la culture illicite du pavot et du trafic de stupéfiants. Ceci, nous le savons, a permis le financement et la réorganisation des groupes et factions responsables des attaques et affrontements.

Pour terminer, nous tenons à souligner le courage, la détermination et l'enthousiasme à aller de l'avant dans les tâches de reconstruction de l'État dont ont fait preuve aussi bien le peuple afghan que le Gouvernement du Président Karzaï, malgré toutes les difficultés. Enfin, nous rendons hommage à l'excellent travail et au dévouement de M. Jean Arnault et de son équipe de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan, et nous lui souhaitons plein succès dans la période critique qui s'annonce.

M. Lucas (Angola) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous tenons tout d'abord à exprimer notre tristesse devant les accidents aériens qui se sont produits hier en Fédération de Russie. Nous vous prions de bien vouloir communiquer à votre gouvernement et aux familles des victimes les condoléances de la délégation angolaise.

Nous vous remercions d'avoir organisé cette séance publique afin d'examiner le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales. Nous remercions également M. Jean Arnault, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé sur le rapport nous présentant les derniers faits intervenus dans le processus électoral en Afghanistan.

Nous rendons hommage à ses efforts et à ceux de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) en vue de bâtir une nation libérée des fléaux que sont la violence extrémiste, le factionnalisme et l'industrie des stupéfiants. Nous devons reconnaître que la situation en Afghanistan est une source de grande inquiétude. Le rapport montre une image contrastée, avec des réussites importantes dans certains domaines mais aussi de graves problèmes, dans un contexte où « la situation de plus en plus précaire sur le plan de la sécurité continue de menacer les acquis du processus de Bonn » *(S/2004/634, résumé)*.

Le rapport cite un certain nombre de cas très préoccupants, en particulier dans le domaine de la sécurité. La détérioration de la situation sécuritaire dans des zones du pays qui étaient précédemment sécurisées doit faire l'objet de mesures résolues, comme l'indique le rapport. La récente décision de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) de déployer des effectifs supplémentaires offre une réponse claire à ce défi. Nous nous félicitons de cette nouvelle démonstration de la détermination de la communauté internationale de s'engager plus fermement en faveur de l'Afghanistan.

Nous louons les progrès significatifs dont fait état le rapport en ce qui concerne les réformes menées dans les domaines de l'administration publique, de la fiscalité et du développement économique et social. Le sérieux de l'engagement politique au niveau national, allié à un appui international coordonné, a fourni des résultats impressionnants. Le revers de la médaille est en revanche différent et fort inquiétant. Le rapport fait état de la lenteur du développement de l'Armée nationale afghane, pour laquelle seuls un peu plus de 10 % des objectifs ont été atteints, ce qui illustre la nécessité dans le pays d'une présence continue à long terme de forces de sécurité internationales.

Le rapport fait état de progrès insuffisants sur le plan du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion, avec un taux de réalisation voisin de 20 %; cela prouve qu'il est nécessaire de mettre fin aux factions militaires, qui sont les principaux facteurs s'opposant à un programme global de désarmement, de démobilisation et de réinsertion.

Le rapport mentionne également le besoin critique pour l'Afghanistan d'avoir une police nationale convenablement formée et équipée. Les services de police actuels sont à moins de 50 % des effectifs visés, ce qui souligne le besoin d'accélérer l'appui international à la Police nationale afghane.

Le rapport prend également note de la lenteur des progrès dans la réforme du secteur judiciaire, de la situation des droits de l'homme qui est une source constante de sérieuse préoccupation, des expulsions forcées et des occupations illicites, et du « pire » risque qui est que l'Afghanistan devienne un État dont l'économie est dominée par le trafic de drogues, comme le dit le rapport (S/2004/634, par. 40), à cause d'un essor spectaculaire dans la culture, le traitement et le trafic de drogues. Tout cela demande que l'on mène une lutte très résolue contre les acteurs informels bien implantés, dont l'existence est une menace et un obstacle au plein exercice de la souveraineté de l'État afghan.

Dans les mois qui viennent, l'Afghanistan aura à relever des défis décisifs. Nous estimons que s'ils sont relevés avec succès, tout le processus d'édification de la nation en sera galvanisé. Le processus électoral, qui se déroulera après octobre, pourrait avoir des répercussions politiques et psychologiques énormes sur la vie afghane et pourrait contribuer de manière décisive à accélérer et à rectifier la mise en œuvre des choix qu'ont faits les autorités afghanes et la communauté internationale. Ma délégation estime que la communauté internationale, en augmentant ses efforts dans cette entreprise des plus importantes, devrait concentrer toutes les ressources disponibles afin de garantir un processus électoral ordonné, régulier et juste; cela serait une contribution déterminante à la remise de la souveraineté au peuple afghan et au renforcement des droits et des libertés fondamentaux de ce peuple.

Le programme d'inscription sur les listes électorales a déjà enregistré une réussite impressionnante. Avant tout, la grande participation des femmes est une lueur d'espoir, montrant la volonté de se délivrer qui anime les citoyens les plus opprimés d'Afghanistan. Nous sommes conscients que la situation sécuritaire pourrait avoir un effet adverse sur le processus électoral. Les forces qui réagissent agressivement aux avancées positives enregistrées en Afghanistan intensifieront très certainement leurs efforts pour perturber le processus et pour essayer d'empêcher le peuple afghan de décider librement de son avenir dans la paix.

Nous estimons que la réponse qu'a récemment donnée l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) aux appels vigoureux et répétés du Secrétaire général pour une force internationale plus importante en Afghanistan et la décision de renforcer le déploiement des troupes pour appuyer les élections à venir sont des faits nouveaux de bon augure qui reflètent une compréhension sans cesse meilleure de la part de la communauté internationale des enjeux en Afghanistan. Si l'on peut assurer le succès des élections futures, des mesures décisives seront prises dont les conséquences seront à longue échéance pour l'avenir du peuple afghan.

M. Sardenberg (Brésil) (*parle en anglais*) : Je saisis cette occasion pour exprimer au Gouvernement et au peuple de la Fédération de Russie la tristesse du Gouvernement brésilien devant les décès tragiques consécutifs aux désastres aériens de la soirée d'hier. Nous présentons nos sincères condoléances aux familles endeuillées.

Je souhaiterais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué ce débat. Ma délégation remercie M. Jean Arnault, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, pour sa présentation du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2004/634), qui couvre la période écoulée depuis le 19 mars.

Le rapport du Secrétaire général décrit la situation en Afghanistan dans toute sa complexité. Les paragraphes 53 et 54 sont, en quelque sorte, une synthèse de la situation actuelle : d'un côté, le Gouvernement fait des progrès louables dans des domaines tels que l'administration publique, la gestion budgétaire et dans certains aspects du secteur privé et du développement économique et social; d'un autre côté, les progrès sont plus lents en ce qui concerne l'état de droit, l'administration des terres, le désarmement et la lutte contre les stupéfiants. Le rapport indique clairement que des difficultés jaillissent à chaque fois que

> « le processus de réforme va à l'encontre des acteurs et des réseaux informels bien implantés dont les intérêts sont servis par un État faible qui est incapable de faire preuve de poigne ou d'imposer des règles dans l'ensemble du pays. » (*S/2004/634, par. 54*)

En fin de compte, le succès dépend de la promotion de la légitimité accrue du Gouvernement – d'où l'importance cruciale du processus électoral – et de l'efficacité de ses organes et institutions, y compris la police, les tribunaux et les forces armées. La responsabilité en incombe tant aux Afghans eux-mêmes qu'à la communauté internationale, travaillant ensemble, pour créer les conditions d'un avenir meilleur.

La préparation des élections a fait d'importants progrès, même dans un climat de violence et de terrorisme peu favorable. Les inscriptions sur les listes électorales, qui se sont closes vendredi dernier, se montent à plus de 10 millions d'Afghans, et la proportion importante de femmes est, en effet, un fait récent très positif même s'il est irrégulier. De plus, l'accréditation de 18 candidats pour l'élection présidentielle et l'homologation de 30 partis politiques semblent refléter la diversité du peuple afghan, ainsi que son intérêt et sa mobilisation pour ce processus politique.

Un scrutin véritablement représentatif ne pourra cependant avoir lieu que si une sécurité suffisante est assurée pour les 5 000 bureaux de vote ouverts à travers le pays; cela a été dit par d'autres orateurs. Nous partageons l'avis du Secrétaire général selon lequel une augmentation marquée de l'assistance internationale en matière de sécurité demeure par conséquent indispensable en temps utile pour protéger la campagne électorale qui commencera au début de septembre, et au-delà de la tenue des élections législatives.

Ce n'est un secret pour personne que la situation sécuritaire, déjà fragile, s'est détériorée ces derniers mois. Les attentats terroristes sur tout le territoire prenant pour cibles le Gouvernement, l'armée afghane et la présence internationale sont devenus courants et risquent de mettre en danger l'effort de paix. Un rappel éloquent de la manière dont le manque de sécurité est en train de compromettre la viabilité de l'aide humanitaire a été donné le mois dernier, quand l'organisation Médecins sans frontières s'est sentie obligée d'interrompre ses activités humanitaires dans le pays. Un renforcement du déploiement des troupes de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) est en cours, suite au récent sommet d'Istanbul, car il semble qu'un élargissement de la présence de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) est nécessaire.

Nous notons cependant avec satisfaction le renforcement progressif de l'Armée nationale afghane – avec toutes les limites qui ont été soulignées dans le rapport – et l'engagement qu'a pris la communauté internationale d'augmenter son appui pour la reconstruction de la Police nationale afghane. Le renforcement des capacités nationales visant à faire respecter l'état de droit est un facteur clef de la stabilité à long terme et devrait être mené de concert avec les mesures prises par la communauté internationale.

Un processus complet de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) est également nécessaire pour obtenir des améliorations dans le domaine de la sécurité et pour venir à bout du pouvoir des seigneurs de la guerre et des terroristes déterminés à saboter le processus de paix. Le rapport montre cependant que le programme de DDR est confronté à de nombreux défis et ne se déroule toujours pas dans les délais prévus. L'endiguement des activités croissantes des milices dans tout le pays dépend des progrès vigoureux réalisés dans ce domaine.

Le trafic de stupéfiants est devenu une activité florissante et lucrative qui finance l'achat d'armes illégales et la formation de milices avec toutes les conséquences déstabilisatrices que cela comporte. La situation alarmante en matière de stupéfiants nécessite davantage de mesures. Les mesures d'éradication ont connu un succès très limité, et le trafic de stupéfiants représente toujours plus de la moitié du produit national brut. Des stratégies plus efficaces pour combattre la drogue doivent être rapidement conçues et mises en œuvre. La publication récente d'un décret religieux par le Conseil des Oulémas, condamnant les stupéfiants et les activités qui y sont liées, peut jouer un rôle déterminant pour décourager la culture du pavot. De plus, nous nous félicitons du suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Berlin sur la lutte contre les stupéfiants, dans le cadre de la Déclaration de Kaboul sur les relations de bon voisinage.

Malheureusement, d'inquiétantes informations font état d'une poursuite des violations systématiques des droits de l'homme. La situation des femmes n'a guère marqué de progrès. Nous réaffirmons notre conviction que les programmes de la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan sont essentiels pour faire face aux violations systématiques des droits de l'homme qui se produisent toujours dans le pays et que ces programmes doivent

être renforcés et appuyés par les autorités locales et internationales.

Les problèmes que l'on continue de rencontrer au niveau de la sécurité et de la promotion des droits de l'homme contrarient le rôle louable joué par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés dans le rapatriement des centaines de milliers d'Afghans qui sont encore déplacés ou qui ont trouvé refuge dans des pays voisins. C'est ce qui s'est produit la semaine dernière, quand 13 000 Afghans ont été empêchés de rentrer chez eux par des affrontements qui ont éclaté dans la partie ouest du pays.

La promotion de la sécurité et de la stabilité reste un enjeu vital. La nouvelle montée de la violence, des factions et de l'industrie des stupéfiants met en relief la précarité des acquis obtenus depuis la Conférence de Bonn. Ces réalisations risquent d'être remises en question si des réponses efficaces ne sont pas trouvées à ces problèmes. La complexité de la conjoncture actuelle exige une action énergique non seulement des Afghans eux-mêmes mais aussi de la communauté internationale, qui doit se montrer à la hauteur des nombreux engagements qu'elle a pris par le passé. Les élections prochaines constituent certainement, à cet égard, un test capital sur la voie de la démocratie et de la paix en Afghanistan.

M. Yáñez-Barnuevo (Espagne) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, permettez-moi, en premier lieu, de me joindre aux autres orateurs pour vous exprimer nos sincères condoléances à l'occasion de la double tragédie aérienne survenue hier dans votre pays. Je vous prie également de transmettre nos condoléances au Gouvernement russe et aux familles des victimes.

Je voudrais exprimer notre reconnaissance au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Arnault, pour l'aperçu très complet qu'il vient de nous faire dans le cadre de la présentation du rapport du Secrétaire général (S/2004/634), ainsi que pour son travail à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Le représentant des Pays-Bas va faire une intervention au nom de l'Union européenne à laquelle l'Espagne souscrit totalement, aussi je me bornerai ici à faire quelques brèves observations.

En dépit de nombreux obstacles, le processus de paix en Afghanistan continue de progresser. J'en veux pour preuves la convocation, le 9 octobre prochain, des élections présidentielles, qui seront suivies des élections législatives en avril 2005, et le succès que connaît le processus d'inscription sur les listes électorales, aussi bien auprès des hommes que des femmes, qui illustre bien la volonté du peuple afghan de décider lui-même de son propre destin.

Les élections doivent constituer un jalon fondamental de la consolidation de la démocratie, de la stabilité et de la prospérité future de l'Afghanistan. Toutefois, il convient de reconnaître qu'avec la montée de la violence terroriste, criminelle et factieuse enregistrée ces derniers mois avec de nombreux attentats contre le personnel humanitaire et contre le déroulement du processus électoral, il est encore plus urgent de redoubler d'efforts pour mettre en place des conditions élémentaires de sécurité, conformément aux engagements pris dans le cadre des Accords de Bonn et ratifiés à la Conférence de Berlin.

La violence terroriste d'éléments d'Al-Qaida et des taliban, la violence émanant des seigneurs de la guerre et des milices armées et leurs liens avec le trafic de drogues restent les principales menaces à la progression de la pacification, de la stabilisation et de la reconstruction du pays. C'est la raison pour laquelle, comme le fait observer le Secrétaire général dans son rapport, l'aide internationale en matière de sécurité revêt une importance vitale pour l'Afghanistan.

À cet égard, et pour répondre à la demande faite tant par le Secrétaire général que par le Président Karzaï, ainsi qu'à l'appel lancé aux États fournisseurs de contingents dans la résolution 1536 (2004) du Conseil de sécurité, le Gouvernement espagnol, avec l'appui du Parlement et dans le cadre des accords conclus lors du récent Sommet de l'Alliance atlantique, a autorisé le mois dernier une augmentation d'effectifs de 540 hommes pour le contingent espagnol de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan. Cela servira notamment à la mise en place d'un hôpital de campagne complété d'éléments de transport, quatre hélicoptères et deux avions de transport, et d'une unité d'appui et de protection. De même, dans le cadre de cette opération, le Gouvernement espagnol a autorisé le déploiement temporaire d'un bataillon d'infanterie de 500 hommes supplémentaires maximum, afin d'appuyer le processus électoral en Afghanistan. J'ai donc l'honneur d'informer le Conseil que le nouveau déploiement de forces espagnoles a commencé le 17 août dernier et

que ces forces seront pleinement opérationnelles au cours de ce mois de septembre, à temps pour contribuer à la sécurité et au bon déroulement des élections présidentielles du 9 octobre.

Le processus électoral, avec toute l'importance qu'il revêt, ne doit pas nous faire oublier l'impérieuse nécessité de nouveaux progrès dans les domaines où ceux-ci ont été trop lents jusqu'à présent. Je veux parler, concrètement, du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, de la lutte contre les stupéfiants, de la gestion des terres et du développement de l'état de droit dans tous ses aspects. S'agissant des droits fondamentaux, et notamment de l'amélioration de la condition féminine, où il reste encore beaucoup à faire, la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan accomplit un précieux travail que nous nous devons tous de saluer et d'appuyer.

En définitive, tous les éléments cités, et quelques autres encore – comme, en résumé : la sécurité, les élections, le désarmement, le retour des réfugiés, la primauté du droit, la lutte contre les stupéfiants, les droits de l'homme –, tous ces éléments sont interdépendants, ce qui rend impératifs des progrès simultanés, harmonisés et intégrés sur tous ces plans à la fois. C'est seulement ainsi que l'on pourra mener à bon port la réforme et la reconstruction du pays, dans l'intérêt du peuple afghan et de l'ensemble de la région.

M. Baja (Philippines) (*parle en anglais*) : Nous nous joignons à nos collègues pour vous adresser nos sincères condoléances, Monsieur le Président, ainsi qu'à votre gouvernement et aux familles des victimes des deux accidents d'avion survenus dans le sud de la Russie.

Nous vous remercions également d'avoir convoqué la présente séance publique en cette phase cruciale du processus de paix en Afghanistan. Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, pour le point très instructif qu'il a fait au Conseil sur les préparatifs à faire afin d'assurer l'intégrité, la liberté, l'équité et la crédibilité des élections en Afghanistan.

Le people afghan a montré au monde qu'il était prêt et déterminé à prendre sa destinée en main. J'en veux pour preuve les plus de 10 millions d'Afghans qui se sont inscrits sur les listes électorales, dont quatre millions de femmes. Le nombre de candidats à la présidence – 18 –, qui souhaitent diriger un pays difficile comme l'Afghanistan est une autre manifestation de cette détermination. Comme l'indique le Secrétaire général, en s'inscrivant sur les listes électorales, les Afghans montrent qu'ils sont prêts à saisir l'occasion offerte par le processus de Bonn d'édifier un nouveau pays et un nouvel État, malgré les risques que cela comporte. Nous avons également constaté que le vote à l'étranger a été élargi aux Afghans vivant en Iran et au Pakistan. Il serait intéressant d'observer la dynamique de cet aspect, car il pourrait très bien influer sur les résultats des élections. On peut penser que les élections dans ces pays s'y dérouleront sans encombre et seront plus équitables et crédibles.

Nous notons l'évolution positive et les préparatifs entrepris en vue du processus électoral. Toutefois, à l'instar d'autres délégations, nous pensons qu'il est inquiétant de voir que cinq semaines seulement avant la tenue de l'élection présidentielle, la sécurité dans le pays s'est grandement détériorée. Parmi les problèmes en matière de sécurité qu'il faudra régler, figurent les incidents violents tels que ceux survenus ces dernières semaines, même dans des régions du nord et de l'ouest de l'Afghanistan précédemment considérées comme étant à faible risque. Il y a également eu des progrès insuffisants dans le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) des factions armées. Nombre des incidents violents survenus ces dernières semaines ont impliqué des combats entre factions rivales qui ont eu recours à des armes lourdes. La capacité qu'ont les factions rivales à saper les résultats des élections montre combien il est impératif d'accélérer le processus de DDR. Une fois de plus, des actes de violence ont de plus en plus visé le personnel et les bureaux du secrétariat électoral et le personnel des Nations Unies, ce qui compromet le processus électoral. Et, comme il a été souligné, il y a également eu un nombre accru d'attaques contre des organisations non gouvernementales humanitaires – notamment le meurtre de cinq membres de Médecins sans frontières, qui a entraîné son retrait d'Afghanistan.

La situation précaire en matière de sécurité a été créée par les forces d'extrémisme, le factionnalisme et l'industrie florissante des stupéfiants. Les gains financiers issus de l'essor de l'industrie de la drogue sont utilisés pour financer les activités d'extrémistes. Cette situation non seulement met en danger le processus électoral à cour terme, mais nuit également

considérablement à long terme aux divers aspects du processus de paix – le programme de DDR, la bonne gouvernance, la situation des droits de l'homme, le relèvement, le redressement et la reconstruction. La présence continue des organismes humanitaires en Afghanistan est essentielle, car leur départ nuirait aux activités humanitaires et de développement dont le pays a tant besoin.

Ma délégation appuie sans réserve la conclusion du Secrétaire général sur l'importance vitale pour l'Afghanistan d'une assistance en matière de sécurité afin que puissent s'y tenir des élections libres, équitables et crédibles. Cela permettra ensuite d'assurer au Gouvernement élu la légitimité politique et l'assise nécessaires pour prendre des décisions ainsi que les mesures nécessaires pour faire progresser tous les aspects du processus de paix. En fait, comme l'a dit le Secrétaire général, la communauté internationale ne peut pas se permettre de vaciller maintenant. La communauté internationale doit faire preuve du même courage et de la même détermination manifestés par le peuple afghan. Tout le monde a intérêt à ce que l'édification de la nation afghane réussisse, car la sécurité mondiale est affectée par ce qui se produit en Afghanistan.

M. Zinsou (Bénin) : Ma délégation vous présente ses condoléances les plus attristées, à vous même, Monsieur le Président, et à votre gouvernement, ainsi qu'aux victimes et à leurs familles pour la perte de deux aéronefs de l'aviation civile russe.

Nous vous savons gré d'avoir organisé cette séance publique consacrée à l'examen de la situation en Afghanistan et à ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales, qui fait l'objet d'un rapport complet (S/2004/634) soumis par le Secrétaire général à l'examen du Conseil. Nous exprimons ici notre grande appréciation à M. Arnault, le Représentant spécial du Secrétaire général, pour nous en avoir si brillamment présenté les grandes lignes.

L'Afghanistan a réalisé, au cours des sept dernières années, des progrès significatifs sur la voie de la normalisation. Ces progrès s'inscrivent incontestablement à l'actif du Gouvernement afghan, qui conduit la destinée du pays contre vents et marées sur la voie tracée aux conférences internationales de Bonn et de Berlin. Nous portons également ces progrès au crédit de la communauté internationale, qui a accompagné le processus de paix engagé dans le pays depuis décembre 2001. Les importantes étapes qui ont été franchies avec succès n'auraient pas pu l'être sans la mobilisation permanente des partenaires bilatéraux et multilatéraux en faveur de la restauration de l'État de droit, de la réconciliation et de la reconstruction nationales en Afghanistan.

Le Secrétaire général évoque dans son rapport les multiples contraintes qui empêchent le Gouvernement d'avancer au rythme voulu sur le terrain de l'édification des fondations d'un État démocratique résolument engagé à la promotion du développement durable. Il met en évidence dans son rapport les mesures qui doivent être prises pour les surmonter. La question du renforcement de la légitimité du Gouvernement nous paraît cruciale puisqu'il est établi une relation de cause à effet entre elle et l'élimination de la résistance des acteurs et réseaux informels qui caractérisent la nature du pouvoir en Afghanistan.

Pour notre part, nous rattachons directement la question de la légitimité à la tenue des élections, dont les préparatifs sont en cours au niveau de l'Organe mixte d'administration des élections. Nous nous félicitons des performances remarquables réalisées dans le domaine de l'établissement des listes électorales et qui prouvent que le peuple afghan nourrit une réelle aspiration à la démocratie. Nous comprenons les raisons objectives qui ont poussé l'Organe mixte d'administration des élections à réviser le calendrier électoral. Nous pensons que le Gouvernement afghan doit tout mettre en œuvre pour créer les conditions optimales pour la tenue d'élections libres, transparentes et effectivement démocratiques. À cet égard, ce n'est que l'heureux aboutissement du processus qui pourrait valider les multiples efforts déployés par le Gouvernement pour mettre en place le cadre légal et institutionnel et pour le recensement du corps électoral.

À juste titre, il est indispensable de garantir des conditions de sécurité appropriées. C'est une exigence qui interpelle la communauté internationale, puisqu'elle requiert une augmentation marquée de l'assistance internationale à la sécurité. De ce point de vue, le bilan qui a été dressé de la situation sur le plan de la sécurité est des plus préoccupants au regard de la recrudescence de la violence dans l'ensemble du pays et; en particulier – celle dirigée contre le processus électoral et contre le personnel d'assistance humanitaire, que nous réprouvons.

Les nombreux incidents cités dans le rapport montrent bien la gravité de la situation. Elle suscite des interrogations quant à la possibilité de tenir des élections dans les conditions actuelles. Elle a une incidence directe sur la multiplication des violations des droits de l'homme. Nous pensons que la communauté internationale se doit de trouver les moyens d'aider l'Afghanistan à mettre en œuvre de façon conséquente le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) pour contenir les affrontements entre les factions qui atteignent une intensité sans précédent. Nous saluons les efforts réalisés dans ce domaine, et nous saluons particulièrement la fin du recensement et l'amorce du regroupement des armes lourdes. Une attention particulière doit être accordée aux problèmes liés à la garde des sites de regroupement.

De même, nous nous félicitons de la réussite de la Conférence internationale sur le rétablissement de la police en Afghanistan et de l'engagement pris par 26 pays donateurs de mobiliser les ressources nécessaires à cet effet.

Nous nous associons à l'appréciation positive portée par le Secrétaire général sur la décision prise par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) au Sommet d'Istanbul, fin juin 2004, de déployer de nouvelles troupes pour permettre le bon déroulement des élections.

Nous relayons ici l'appel lancé par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) aux fins d'une assistance aux partis politiques homologués qui ne disposent pas de ressources pour faire campagne. Pour cela, il convient également de leur garantir un accès équitable à la presse audiovisuelle de l'État à l'extérieur de Kaboul.

Nous saluons les arrangements conclus pour faciliter le retour des réfugiés et pour permettre l'exercice du droit de vote par ceux qui sont encore à l'étranger. Nous ne pouvons passer sous silence, ici, notre préoccupation face à la résistance que la lutte contre les stupéfiants, qui doit être poursuivie pour réduire l'impact négatif que leur trafic a sur la situation dans le pays. Nous relayons, ici également, l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'une assistance accrue à l'Afghanistan pour poursuivre cette lutte, en étroite coopération avec les pays de la région.

Pour terminer, nous rendons hommage au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, pour son action à la tête de la MANUA, dans les conditions difficiles que nous connaissons.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-nous de vous adresser à vous, personnellement, ainsi qu'au peuple de la Fédération de Russie, nos sincères condoléances et notre sympathie la plus vive suite au crash de deux avions où des innocents ont perdu la vie hier dans votre pays.

Pour commencer, je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, de l'exposé qu'il a présenté au Conseil sur la situation actuelle en Afghanistan.

Le Président Karzaï vient de terminer une visite officielle de deux jours à Islamabad, au cours de laquelle il a discuté d'un grand nombre de sujets avec le Président Musharraf et le Premier Ministre Chaudhry Shujaat Hussain. À l'issue de ces entretiens, le Président Karzaï a déclaré qu'ils avaient débouché sur la réaffirmation des liens fraternels entre les deux pays ainsi que sur l'engagement renouvelé de notre lutte commune contre le terrorisme. De son côté, le Président Musharraf a déclaré que quiconque souhaitait conduire des activités terroristes en Afghanistan ou perturber le processus électoral ne serait pas autorisé à le faire depuis le Pakistan, ajoutant que des mesures seraient prises contre ces personnes. L'armée pakistanaise se bat avec énergie contre Al-Qaida. Nous savons que ses membres sont en fuite, qu'ils sont dispersés et qu'ils se déplacent depuis les nombreuses vallées où se trouvaient leurs sanctuaires.

Ainsi, le Pakistan ne ménage aucun effort pour aider l'Afghanistan à tous les niveaux, surtout dans le domaine de la sécurité. Comme l'a indiqué M. Arnault, les conditions de sécurité en Afghanistan restent une grande source de préoccupations. Nous sommes d'accord avec cette analyse. Sans sécurité, il ne peut y avoir ni stabilité, ni avancée du processus politique, ni reconstruction, ni reprise.

L'Afghanistan a maintenant un pari difficile à relever à l'approche des élections. Le Pakistan attache une grande importance à cette étape décisive du processus de Bonn. Il est tout aussi important d'avoir des élections libres, équitables et crédibles. Tout en notant avec satisfaction qu'environ 10 millions d'électeurs afghans ont été inscrits sur les listes, nous restons préoccupés par le nombre insuffisant des inscriptions dans les régions sud et sud-est de

l'Afghanistan, en raison essentiellement de l'insécurité qui y règne. De plus, nous continuons de redouter que les puissants seigneurs de guerre qui ont des intérêts particuliers s'efforcent de compromettre ou d'influencer injustement le cours des élections. Nous pensons donc qu'il est de la plus haute importance que la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) assure immédiatement une protection efficace et renforcée partout dans le pays, aux fins du bon déroulement des élections.

Le Pakistan offre sa coopération entière et tout son appui à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et au Gouvernement afghan dans les efforts qu'ils déploient pour que les réfugiés afghans du Pakistan puissent prendre part au scrutin présidentiel du 9 octobre à l'extérieur de l'Afghanistan. Dans cet esprit, le Pakistan a signé le 20 juillet un mémorandum d'accord avec la MANUA et le Gouvernement afghan. De plus, nous nous sommes engagés à consacrer 5 millions de dollars à l'entreprise. À l'heure actuelle, le Pakistan aide le personnel de la MANUA et de l'OIM à se rendre dans les différents camps de réfugiés qui se trouvent dans la province frontalière du nord-ouest ainsi que dans le Baluchistan.

Tout en nous réjouissant de la participation des réfugiés afghans du Pakistan à l'élection présidentielle, nous espérons qu'ils auront également la possibilité de participer aux élections législatives qui auront lieu ultérieurement. Ces personnes sont des citoyens afghans et, à ce titre, elles détiennent le droit démocratique de prendre part à tout scrutin organisé en Afghanistan. Ces Afghans qui se trouvent actuellement au Pakistan ne sont pas des migrants économiques mais des réfugiés, qui ont fui leur pays pour échapper à la guerre et aux souffrances. Nous espérons qu'à terme, on trouvera un moyen d'assurer le retour et le rapatriement dans leurs localités d'origine de tous les Afghans qui se trouvent aujourd'hui au Pakistan.

Les menaces qui planent sur la sécurité de l'Afghanistan sont localisées dans ce pays, et nous sommes d'accord pour dire qu'elles émanent des chefs de faction, des seigneurs criminels et des extrémistes, y compris d'Al-Qaida et des Taliban. Mais comme le Président Karzaï l'a dit lui-même le 22 juillet, les seigneurs de la guerre et leurs armées privées constituent les principales menaces qui pèsent sur la sécurité de l'Afghanistan, plus encore que les Taliban.

Dans un article publié il y a trois mois dans la revue *Foreign Affairs*, Cathy Gannon, qui connaît bien l'Afghanistan, a écrit :

> « Alors que les seigneurs de la guerre dirigent le pays depuis maintenant deux ans, l'Afghanistan semble dégénérer en une sorte de narco-État, qui pourrait devenir incontrôlable. Non seulement les seigneurs de la guerre sont impliqués dans le trafic de drogue et la corruption, mais, d'après la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan, ils sont également coupables de mauvais traitements et de brimades à l'endroit de la population. Les seigneurs de la guerre ont volé des maisons, fait arbitrairement arrêter leurs ennemis et les ont torturés dans des prisons privées. »

À notre avis, la plus grande erreur a été de compter sur les seigneurs de la guerre et sur les forces des différentes factions pour apporter une stabilité à l'Afghanistan. Cette erreur a eu pour conséquence de créer de vastes zones d'insécurité, où le Gouvernement central n'exerce aucun contrôle et où prospèrent la criminalité, la corruption et le trafic de drogue. Cela a généré l'hostilité d'un pan important de la société afghane et créé des conditions favorables pour les extrémistes et d'autres, désireux de saper le processus politique.

L'insécurité dans le sud et le sud-est s'explique facilement. Elle découle, premièrement, de l'aliénation due à l'exclusion politique ainsi qu'aux activités des trafiquants de drogue et autres criminels. Ce sont les mêmes conditions qui existaient en 1992 et 1993, à l'époque où sont apparus les Taliban.

Il n'y a pas non plus de présence sécuritaire dans le sud et le sud-est du pays. Les forces de la coalition mènent essentiellement des activités antiterroristes. La Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) est déployée à Kaboul et à Kunduz mais n'a pas de présence réelle pour assurer véritablement la sécurité dans le sud. L'Armée nationale afghane elle-même est de petite taille, avec 13 500 soldats pour l'instant, et elle n'est pas en mesure de relever les défis en matière de sécurité. En outre, dans le sud, elle pâtit de ce que j'appellerais un déséquilibre ou un déficit ethnique. Jusqu'à ce que les forces nationales afghanes soient en mesure d'assurer une sécurité crédible, il reviendra aux forces internationales, et en particulier à la FIAS, de combler ce vide et de créer des conditions de sécurité,

surtout dans le sud et le sud-est. À nos yeux, sans une augmentation importante de la FIAS et sans un déploiement robuste sur l'ensemble de l'Afghanistan, il n'y aura probablement pas de désarmement, de démobilisation et de réinsertion crédible des factions armées.

Je voudrais demander à M. Jean Arnault comment la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) est parvenue à la conclusion que les milices factieuses se chiffraient désormais à 50 000 et non aux 100 000 préalablement estimées. Cette diminution est-elle liée au fait que l'on aurait exclu les milices affectées à certains membres du Gouvernement ou au fait que l'on a recouru à une autre méthode de calcul qui aurait donné ce nouveau chiffre? De notre avis, le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR) ne pourront progresser que lorsque tous les dirigeants de factions auront accepté la démobilisation et le désarmement véritable de leurs milices, et non leur simple regroupement sous les ordres des dénommés « commandants nationaux ». Cela ne changera pas la nature des milices.

La sécurité continuant à se détériorer et les chefs de guerre et les criminels semant le chaos, des circonstances très proches de celles qui prévalaient en 1992-1993 sont en train de réapparaître. C'est au cours de cette période que les Taliban ont fait surface. Le chaos et l'insécurité en Afghanistan alimentent une fois de plus l'extrémisme. Malheureusement, plutôt que de s'attaquer de front à ces problèmes, d'aucuns, dans certains milieux, cherchent à rejeter la responsabilité de l'insécurité qui règne en Afghanistan sur le Pakistan. Il semble que certains, notamment certains individus, soient tentés de trouver un bouc émissaire au fait que l'on ne s'attaque pas vraiment aux menaces à la sécurité en Afghanistan. Tout aussi malheureux est le fait que même certains responsables de la MANUA

semblent faire leur jeu. Le Pakistan a pris dûment note de cet état de fait et nous allons nous efforcer d'obtenir des assurances quant à l'objectivité et à l'impartialité de l'Organisation des Nations Unies.

Le Pakistan a adopté une approche strictement neutre à l'égard de l'évolution de la situation interne en Afghanistan. Nous coopérons pleinement à la lutte contre le terrorisme. L'accord sur les relations de bon voisinage que nous avons conclu, le mémorandum d'accord sur la sécurité et les stupéfiants et le fonctionnement de la commission tripartite rassemblant l'Afghanistan, les États-Unis et le Pakistan, illustrent clairement notre détermination et notre politique. Le Pakistan a pris les mesures concrètes suivantes de lutte contre le terrorisme pour barrer la route aux suspects et empêcher les infiltrations à travers la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan.

Nous avons déployé 75 000 soldats et créé 800 postes et plusieurs places fortes le long de la frontière avec l'Afghanistan. Nous avons intégré des zones interdites dans d'autres régions tribales dans le Sud-Waziristan, à Khyber et à Mohmand. Nous avons créé une force de réaction rapide contre les terroristes. Nous effectuons une surveillance aérienne de la frontière et utilisons des troupes héliportées. Nous avons érigé une clôture sur 25 kilomètres de la frontière et avons installé des projecteurs et des caméras aux points de passage frontaliers. Nous avons établi une force d'interdiction au Baluchistan pour empêcher les infiltrations. En outre, les opérations de l'armée pakistanaise dans l'Agence du Sud-Waziristan se poursuivent. Nos forces ont tué 165 terroristes et militants, y compris le Commandant Nek Mohammad, arrêté plusieurs centaines d'autres personnes. Nos forces opèrent dans l'environnement le plus inhospitalier et le plus difficile qui soit. Nous avons perdu 100 soldats lors de cette opération.

Le Pakistan poursuit ses efforts malgré des capacités techniques insuffisantes en équipement, en avions téléguidés, en matériel de surveillance, en hélicoptères d'attaque, en matériel de vision nocturne et en systèmes de communication à longue portée. Nous avons aussi maintenu cette campagne en dépit de l'opposition très âpre de certains groupes extrémistes à l'intérieur du Pakistan. Il ne saurait donc y avoir aucun doute quant à notre détermination à éliminer la menace terroriste dans notre région. Notre détermination a été reconnue hier par le Président Karzaï lorsqu'il a réaffirmé les liens fraternels qui unissent le Pakistan et l'Afghanistan et à confirmé notre « lutte commune contre le terrorisme ».

La sécurité est également indispensable à la reconstruction et au développement de l'Afghanistan. Mais, en retour, la reconstruction renforcera les perspectives de sécurité. Le Pakistan s'est engagé à fournir 100 millions de dollars pour la reconstruction de l'Afghanistan. Ces fonds sont utilisés dans les secteurs déterminés par les Afghans eux-mêmes. Des projets sont actuellement en cours pour le développement d'infrastructures, d'écoles et

d'hôpitaux; la construction d'une route reliant Turkham à Jalalabad, qui sera achevée en juillet, et de la voie de chemin de fer reliant Chaman à Kandahar. Le Pakistan fournit aussi une aide à l'Afghanistan pour qu'il renforce les capacités d'importantes institutions de l'État dans les domaines du maintien de l'ordre, de la diplomatie, de la justice, des douanes, des services postaux, des impôts, des banques, des finances, de l'audit et de la comptabilité. Lors de la visite du Président Karzaï, nous sommes convenus d'accroître encore les échanges commerciaux qui représentent déjà un milliard de dollars et nous travaillons actuellement avec l'Afghanistan et le Turkménistan à la construction d'un gazoduc, qui présente un grand potentiel pour la région tout entière.

Nous restons préoccupés toutefois par le fait qu'en dépit des annonces de contributions importantes qui ont été faites à Tokyo comme à Berlin, l'Afghanistan continue de recevoir beaucoup moins que ce dont il a besoin pour la reconstruction. Même si les annonces faites lors de ces deux conférences sont concrétisées, l'Afghanistan recevra toujours moins d'aide par habitant que le niveau octroyé dans des circonstances similaires à d'autres situations de crise.

Il y a deux ans, au cours de sa première visite à Kaboul, le Président Musharraf a dit au Président Karzaï « Votre plan est notre plan ». Ceci reste la politique du Pakistan. Il est dans l'intérêt du Pakistan que l'Afghanistan soit pacifique, stable et prospère. Pour y parvenir, nous faisons ce qui est en notre pouvoir, et nous continuerons à le faire, y compris la sécurisation de la frontière longue, difficile et inhospitalière qui sépare nos deux pays.

Toutefois, il ne faut en aucun cas minimiser l'ampleur considérable des problèmes de politique et de sécurité internes de l'Afghanistan. Nous ne devons pas non plus nous satisfaire des graves lacunes en matière de sécurité que comporte l'assistance à la reconstruction fournie par la communauté internationale en Afghanistan. La communauté internationale doit faire bien davantage dans tous les domaines liés à la sécurité et à la reconstruction. Il est injuste et inacceptable de faire endosser la responsabilité à autrui ou de chercher des boucs émissaires pour des échecs subis en Afghanistan, ou encore de demander à ceux qui en font déjà plus d'en faire encore davantage. À terme, de tels comportements n'aboutiront qu'à l'échec.

M. Thomson (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous prie de bien vouloir faire part au Gouvernement et au peuple de la Fédération de Russie des condoléances du Royaume-Uni pour la double catastrophe aérienne qui vous a frappés. Ma délégation s'associe à la déclaration que va prochainement prononcer le représentant des Pays-Bas au nom de l'Union européenne. Je tiens tout d'abord à remercier Jean Arnault, non seulement pour ce qui m'a semblé être un exposé très cohérent, mais aussi pour les efforts considérables que son équipe et lui-même ont déployés. Notre attention à tous est ce matin particulièrement centrée sur le processus électoral, et je pense que le niveau élevé d'inscriptions sur les listes électorales témoigne à tout le moins d'une immense réussite technique de la part de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et du personnel électoral afghan et international, qui ont fait preuve d'un courage considérable, sans parler de leur compétence, pour parvenir à ce résultat.

Mais il s'agit de bien plus que d'une réussite technique : c'est une évolution politique majeure. C'est une démonstration de la remarquable détermination du peuple afghan d'exercer ses nouveaux droits démocratiques. Le résultat n'est pas parfait, mais il suggère que le temps des partisans de la violence touche à sa fin. Il y a désormais une chance sérieuse de canaliser le développement de l'Afghanistan à travers des processus politiques pacifiques. Il me semble particulièrement éloquent que, comme nous l'avons entendu ce matin, les Taliban et d'autres forces antidémocratiques ciblent spécifiquement le processus électoral. Ces éléments savent que des élections réussies marqueront leur défaite.

Lors de son sommet d'Istanbul en juin, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) s'est prononcée pour l'expansion de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan (FIAS). L'accord qui a suivi, sur le déploiement de ressources pour aider les Afghans à assurer la sécurité du processus électoral, est important. Mais ces ressources doivent désormais être déployées le plus rapidement possible. Il est tout aussi important de ne pas laisser perdre la dynamique de l'expansion de la FIAS; c'est pourquoi la FIAS doit maintenant étendre sa couverture vers l'ouest du pays.

Mais l'Ambassadeur Akram n'a pas tort d'insister particulièrement sur la situation dans le sud et l'ouest du pays. Nous sommes préoccupés par le manque de

libertés politiques dans ces régions. La question n'est pas, il me semble, de demander à certains d'en faire plus que d'autres, mais de demander à tous – c'est-à-dire la communauté internationale, y compris les voisins de l'Afghanistan – d'en faire encore plus pour aider l'Afghanistan à assurer que les élections ne soient pas entachées d'intimidations ni de violences. Et je crois que M. Arnault conviendra qu'il est important d'utiliser le temps qui nous reste d'ici au 9 octobre pour garantir que le taux de participation sera élevé le 9 octobre, parmi les réfugiés afghans en Iran et au Pakistan comme à l'intérieur de l'Afghanistan.

Mais, comme l'ont dit de nombreux orateurs avant moi, même si la constitution des listes électorales a abouti à des résultats prometteurs, la situation sécuritaire reste fragile et très préoccupante. Même après les élections, il restera des problèmes de sécurité. C'est pourquoi il est important de renforcer les capacités pour donner aux Afghans les moyens d'assurer leur propre sécurité, même si dans l'intervalle c'est la communauté internationale qui doit fournir l'assistance nécessaire dans ce domaine, par le biais de la FIAS et de ses équipes de reconstruction au niveau provincial, ainsi que des activités continues de la coalition. Ainsi, nous devons aussi diriger nos efforts vers l'établissement du système judiciaire et renforcer l'administration de la justice et l'état de droit. En d'autres termes, il y a des défis à long terme, en plus de l'échéance immédiate du 9 octobre.

L'un de ces défis concerne les progrès dans le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR). Les choses avancent lentement mais, comme nous l'avons entendu ce matin, des progrès tangibles sont à noter dans le contexte de la situation difficile sur le terrain. Le Royaume-Uni considère qu'il est vital que soient tenues les promesses ou engagements donnés par les candidats à l'élection présidentielle de désarmer les milices ou de prendre leurs distances avec le contrôle opérationnel de celles-ci. Nous pensons que la période entre l'élection présidentielle et les élections législatives offrira une occasion particulièrement propice à des progrès rapides dans le domaine du processus de DDR. Il est important que cette chance soit saisie. La communauté internationale doit continuer à identifier des moyens d'apporter un appui efficace dans ce domaine.

Étant donné notre rôle de nation chef de file, le Royaume-Uni est peut-être encore mieux placé que d'autres autour de cette table pour mesurer toute l'ampleur d'un autre défi à long terme, celui de la lutte contre le trafic de stupéfiants. Nous continuons à juger tout à fait prioritaire la lutte contre la drogue en Afghanistan. Comme le dit clairement le rapport du Secrétaire général (S/2004/634), ce problème est particulièrement ardu. Il n'y a pas de raccourcis vers le succès dans ce qui constitue un problème immensément complexe, qui ne peut être résolu que sur le long terme. Pour relever ce défi, nous devons continuer à travailler ensemble et avec d'autres membres de la communauté internationale. Les fondations sont posées, mais nous devons consolider notre activité sur le terrain et, bien entendu, le point crucial sera d'améliorer la sécurité dans l'ensemble du pays et d'affronter la corruption.

Je tenais à terminer en disant un mot au sujet des droits de l'homme, qui sont une source de préoccupation. Nous partageons l'analyse du Secrétaire général et nous exhortons le Gouvernement afghan à examiner sérieusement le prochain rapport que doit remettre l'Office du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, sur les violations des droits de l'homme et la justice en situation de transition.

Nous pensons que les améliorations dans le domaine des droits de l'homme sont inextricablement liées à de nouveaux progrès en matière de sécurité et de gouvernance. Encore une fois, à cet égard, un appui international concerté pour la reconstruction des institutions chargées de la sécurité nationale et de la police sera essentiel, de concert avec la poursuite du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR). Mais le Gouvernement afghan peut également faire davantage, y compris en cessant de nommer à des postes gouvernementaux des personnes dont on sait qu'elles violent les droits de l'homme.

M. Zhang Yishan (Chine) (*parle en chinois*) : Je souhaiterais d'emblée dire au Gouvernement et au peuple russe la tristesse de la délégation chinoise et leur présenter nos condoléances à l'occasion des deux regrettables accidents d'avion qui se sont produits hier en Russie.

Je remercie M. Jean Arnault, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, de son exposé et je remercie le Secrétaire général de son rapport (S/2004/634).

Il y a quatre mois, le Conseil de sécurité a tenu un débat public (voir S/PV.4941) pour se réjouir des

résultats importants obtenus à la Conférence de Berlin sur l'Afghanistan. Le Gouvernement afghan a fourni des efforts inlassables, avec l'aide de la communauté internationale, pour promouvoir le processus de Bonn et pour mettre en œuvre le consensus obtenu à Berlin; des progrès importants ont été accomplis. Nous saluons le rôle important joué par les Nations Unies, par le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

La tenue d'élections libres et régulières et la mise en place d'un Gouvernement pleinement représentatif sont des tâches prioritaires pour l'Afghanistan. Les élections y seront une étape très importante dans le processus de paix. Nous nous félicitons de ce que le calendrier des élections présidentielle et législatives ait été fixé. Le peuple afghan investit beaucoup d'espoir dans les élections pour la sécurité et le développement de son pays. Bien que le processus d'inscription sur les listes électorales ait été marqué par des attaques violentes, grand nombre de progrès encourageants ont été accomplis. Cela montre que le peuple afghan a une grande confiance et beaucoup de détermination en ce qui concerne la promotion du processus de paix. En effet, la réussite de la tenue des élections et la poursuite de la promotion du processus de paix et de reconstruction en Afghanistan constituent une tâche colossale pour le Gouvernement afghan et pour la communauté internationale.

Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, la situation de plus en plus précaire en matière de sécurité en Afghanistan menace le processus de Bonn. Par conséquent, des mesures fermes doivent être prises pour mettre fin au terrorisme, au factionnalisme et aux problèmes liés aux stupéfiants. Avec l'approche de l'élection présidentielle, il est d'autant plus nécessaire et urgent d'améliorer la situation en matière de sécurité.

Je voudrais maintenant faire un certain nombre d'observations. Premièrement, nous appuyons le Gouvernement afghan dans sa poursuite de la réforme du secteur de la sécurité, dans son intensification du processus d'édification de l'Armée et de la Police nationales et dans sa promotion du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR). Nous espérons sincèrement que tous les groupes ethniques afghans se concentreront sur l'intérêt national et chercheront un terrain d'entente, mettant de côté leurs divergences à la recherche de l'unité, en vue de maintenir la paix et l'unité nationales et de faire un effort d'ensemble vers le relèvement et le développement économiques.

Deuxièmement, il faut faire des efforts dans la lutte contre les stupéfiants. La culture et le trafic des stupéfiants ont mis le développement politique, économique et social de l'Afghanistan et la stabilité de la région en grave danger,. Nous sommes sensibles aux mesures de lutte contre les stupéfiants du Gouvernement afghan et lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle consacre une plus grande attention à l'Afghanistan et qu'elle l'appuie à cet égard. La Chine continuera de travailler avec les pays de la région pour mettre en œuvre la Déclaration de Berlin sur la lutte contre les stupéfiants dans le cadre de la Déclaration de Kaboul sur les relations de bon voisinage.

Troisièmement, nous lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle prenne des mesures en réponse à l'appel du Secrétaire général et fournisse à l'Afghanistan une aide adaptée en matière de sécurité, en particulier pour répondre aux besoins en la matière lors des élections présidentielle et législatives. Nous saluons la décision de l'Espagne et de l'Italie d'envoyer d'autres troupes de maintien de la paix en Afghanistan. Parallèlement, la communauté internationale devait honorer ses engagements financiers envers l'Afghanistan de manière à répondre aux besoins financiers du pays en ce qui concerne les élections, la réforme du secteur de la sécurité et la restauration de l'état de droit.

La Chine attache une grande importance au processus de paix et de reconstruction en Afghanistan, et elle l'appuie. Nous offrirons cette année 15 millions de dollars d'aide. L'aide de la Chine d'un montant de 1 million de dollars pour les élections en Afghanistan sera disponible sur le terrain à la fin du mois de septembre. Le 10 juin 2004, des ingénieurs chinois travaillant en Afghanistan ont été victimes d'un attentat terroriste; 11 Chinois innocents ont fait le sacrifice de leur vie pour appuyer le processus de paix et de reconstruction en Afghanistan. Nous condamnons fermement cette atrocité violente et exigeons que les auteurs soient traduits en justice. Je tiens également réaffirmer que la Chine ne cédera pas au terrorisme de quelque sorte qu'il soit et, comme elle l'a toujours fait, elle participera activement au processus de paix et de reconstruction en Afghanistan.

M. Duclos (France) : Monsieur le Président, je vous prie de bien vouloir transmettre au Gouvernement et au peuple russe nos profonds regrets pour la mort de vos concitoyens dans les récentes catastrophes aériennes.

La France s'associe pleinement à l'intervention qui sera faite dans un instant par l'Ambassadeur des Pays-Bas au nom de l'Union européenne.

Ma délégation marque également son appréciation devant le rapport du Secrétaire général (S/2004/634) et l'introduction, très remarquable, faite tout à l'heure par le Représentant spécial, M. Jean Arnault.

Au moment où nous réunissons aujourd'hui il est certain que nous avons des raisons de réfléchir à un certain nombre d'éléments de préoccupation sur la situation en Afghanistan. D'autres avant moi l'ont noté, le rapport du Secrétaire général le note : la réforme du secteur de la sécurité est trop lente, le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) est insuffisant, la lutte contre les narcotiques n'est pas aussi réussie que nous le souhaiterions, la situation des droits de l'homme demeure mauvaise.

Parmi ces éléments de préoccupation, il y en a un qui est à juste titre particulièrement à souligner : c'est la détérioration de la sécurité au cours de ces dernières semaines ou de ces derniers mois. Celle-ci provient sans doute de différentes causes : l'accroissement des conflits entre factions, la résurgence des Taliban, et peut-être aussi des phénomènes, tout simplement, de grande criminalité. Quoi qu'il en soit ce sont souvent des travailleurs humanitaires et des collaborateurs des Nations Unies qui sont les victimes de cet accroissement de l'insécurité. Nous voudrions ici, à nouveau, marquer notre totale condamnation de ces violences. Une grande organisation internationale a été obligée de se retirer d'Afghanistan. Nous respectons sa décision. À cette occasion une sorte de débat sur les raisons de cette décision a commencé à naître. Je dirai que la meilleure façon de clore ce débat c'est de poursuivre les coupables avec détermination, de les arrêter, et de les traduire en justice. Il nous semble très important que justice soit faite, notamment pour les responsables des odieux crimes commis contre les travailleurs humanitaires et le personnel des Nations Unies.

Dans ce contexte, le Représentant spécial a fait le choix de mettre l'accent sur le succès – même si c'est un succès relatif, c'est quand même un succès très important – du processus d'enregistrement et sur la préparation de l'élection présidentielle. Nous pensons que M. Arnault a eu raison et nous pensons aussi que ces éléments sont d'une extrême importance, et ce pour trois raisons.

Premièrement, comme d'autres l'ont indiqué avant moi, il est clair que la détermination et le courage que déploient les Afghans eux-mêmes pour exercer leur citoyenneté sont la meilleure réponse qui puisse être apportée aux facteurs de pessimisme ou de cynisme qui pourraient parfois l'emporter dans nos analyses. Il est clair que dans la résistance des Afghans et des Afghanes aux pressions et aux violences qui voulaient les empêcher d'exercer leurs droits de citoyens réside la meilleure preuve de la volonté du peuple afghan de sortir de la situation actuelle et de reconstruire son pays. En même temps, je me dois de le noter, ce qui s'est passé et ce qui va se passer constitue une démonstration remarquable des capacités techniques et du courage de la Mission des Nations Unies et des autres acteurs qui ont contribué à ce succès.

Deuxièmement, il nous semble que la manière dont s'est passé le processus d'enregistrement définit la prochaine tâche – une tâche immédiate pour la communauté internationale – qui consiste à assurer le bon déroulement des élections présidentielles et au-delà, d'ailleurs, des élections législatives, ultérieurement. Je souscris naturellement aux remarques qui ont été faites par le Représentant spécial et par les autres orateurs sur l'importance qu'ils attachent, dans ce contexte, à trouver les meilleures conditions de sécurité possibles. Et il nous appartient, aux uns et aux autres, de renforcer nos efforts dans ce domaine.

J'indique que la France, pour sa part, a accru sa présence militaire en Afghanistan par le biais, bien sûr, du déploiement du corps européen et de la brigade franco-allemande. C'est un général français qui maintenant dirige la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). Nous avons augmenté nos effectifs au sein de la FIAS elle-même; nous l'avons fait également dans le cadre de la coalition et nous augmentons également notre effort en matière de formation du troisième cours d'état-major de l'armée

afghane. Nos effectifs militaires se situeront entre 1 000 et 1 500 personnes dans les jours à venir.

Enfin, il est clair qu'une troisième raison de mettre l'accent sur le processus électoral tient à l'importance considérable que revêtira l'élection présidentielle. Nous avons le sentiment qu'avec les élections présidentielles, une page très importante sera tournée dans l'Afghanistan d'aujourd'hui. Il nous semble que ces élections marqueront le début de la fin pour les forces qui veulent juguler le progrès et la reconstruction en Afghanistan. Il nous semble important de noter qu'un certain nombre d'efforts et de programmes entrepris par la communauté internationale depuis maintenant des mois et des mois – dont nous connaissons les limites et dont nous savons qu'ils n'ont pas tout l'impact que nous souhaiterions – commenceront alors, eux aussi, à trouver de plus en plus d'impact et à « mordre » de plus en plus sur la réalité une fois que sera tournée cette page importante qui est, tout simplement, comme l'a dit M. Arnault, la page de l'institution d'un ordre légitime qu'ont accepté les Afghans pour prendre en charge leur pays.

Pour terminer, je voudrais dire que mon pays apporte un soutien chaleureux au Représentant spécial, M. Jean Arnault. Nous pensons qu'il a été aujourd'hui un messager d'espoir. Nous avons la ferme conviction que cet espoir se réalisera si l'ensemble de la communauté internationale continuer à se rassembler et à se mobiliser au service de l'Afghanistan.

M. Baali (Algérie) : Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous faire part, à l'instar de mes collègues, de notre profonde sympathie et de nos sincères condoléances à la suite des deux catastrophes aériennes qui ont endeuillé hier tant de familles en Russie.

Permettez-moi, ensuite, de souhaiter la bienvenue à M. Jean Arnault et de le remercier de sa brillante présentation du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et des informations précieuses qu'il nous a fournies, en particulier concernant les échéances électorales à venir et les enjeux dont celles-ci sont porteuses.

Le processus de paix en Afghanistan se trouve aujourd'hui dans une phase cruciale – peut-être la plus cruciale – avec la tenue des premières élections présidentielles, le 9 octobre prochain, et des législatives en avril 2005. Ces élections tant attendues par le peuple afghan, en ce qu'elles permettront au pays d'asseoir les premières bases de la démocratie et d'aller vers la stabilité politique et institutionnelle, constituent une étape importante pour la poursuite du processus de Bonn. Nous espérons que cet exercice démocratique débouchera sur la mise en place d'un Gouvernement représentatif et qu'il se tiendra dans des conditions optimales d'équité et de transparence, mais également de sécurité, dont l'importance pour la tenue et le succès des élections n'est pas à démontrer.

Nous nous félicitons, à cet égard, du succès du taux d'inscription, qui a presque atteint la barre des 10 millions d'inscrits, dont 41 % de femmes, et qui illustre à l'envie la volonté du peuple afghan de s'impliquer entièrement dans le processus de reconstruction de son pays. Un hommage particulier doit à ce propos être rendu aux membres de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, en particulier aux agents électoraux qui ont fait un travail remarquable dans des conditions extrêmement difficiles et parfois au péril de leur vie.

Nous saluons les progrès enregistrés par le Gouvernement afghan dans la mise en œuvre du Plan de travail adopté lors de la Conférence de Berlin, en particulier dans les domaines de l'administration publique, de la gestion budgétaire et du développement économique et social. Toutefois, l'accent doit être mis sur l'élimination de la pauvreté, le renforcement de l'état de droit ainsi que la promotion et la protection des droits de l'homme.

Nous observons que la situation en matière de sécurité demeure plus que préoccupante et, en fait, nous assistons à une dégradation continue de cette situation, qui risque de peser négativement sur le déroulement des élections, voire de fragiliser le processus de paix et d'entraver les initiatives de reconstruction. Les zones du sud et du sud-est, où les taliban et d'autres groupes extrémistes demeurent militairement actifs, ont connu une recrudescence d'attaques contre les éléments de la police, l'armée nationale afghane et le personnel d'organismes humanitaires, entraînant entre autres le retrait de l'organisation Médecins sans frontières, dont l'action était appréciée par l'ensemble de la population. Ces attaques ont eu pour effet de priver la population des bénéfices de la reconstruction et de ralentir le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR). Les tensions liées à l'existence de factions sont une autre source d'inquiétude, dans le nord et l'ouest du pays considérés auparavant comme

des régions à faible risque et où de graves actes de violences ont été commis. Il est de ce fait urgent de mettre en œuvre vigoureusement le programme de DDR, d'accélérer les opérations de regroupement des armes lourdes vu que les progrès réalisés dans ces domaines ont été insuffisants, de renforcer l'Armée nationale afghane et d'élargir la présence des forces internationales.

Un autre facteur de déstabilisation du processus politique est la production et le trafic illicite de stupéfiants qui constituent une grave menace au développement et à la sécurité de l'Afghanistan et requièrent un appui plus renforcé aux mesures d'éradication et d'interdiction prises par le Gouvernement afghan pour mettre un terme au développement de la culture illicite du pavot. Il conviendrait également d'encourager la promotion de cultures alternatives ainsi que la collaboration entre l'Afghanistan et ses voisins pour la création d'une zone de sécurité autour de ses frontières.

Enfin, l'appui international doit se poursuivre au plan de la sécurité afin de mener à son terme le processus lancé par l'Accord de Bonn et d'assurer le succès des élections à venir. Il est également indispensable de s'employer à décourager la violence venant des factions, de faciliter le déploiement des forces de sécurité afghanes et de les aider à mettre un terme au trafic illicite de drogues. À cet égard, la décision prise par l'OTAN d'accroître les forces déployées en Afghanistan est, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, très encourageante. Il est cependant important qu'elle soit rapidement mise en œuvre, et le plus rapidement sera le mieux.

M. Dumitru (Roumanie) (*parle en anglais*) : D'emblée, Monsieur le Président, j'aimerais vous présenter ainsi qu'au peuple et au Gouvernement de la Fédération de Russie toutes nos condoléances à l'occasion des accidents tragiques ayant impliqué deux aéronefs russes. Nous présentons également nos condoléances aux familles endeuillées.

Je suis heureux de me joindre aux autres délégations pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Jean Arnault, pour son excellent exposé liminaire, qui nous a fourni une mise à jour opportune et utile sur la situation en Afghanistan. Je souhaite également remercier le Secrétaire général pour son dernier rapport sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) (S/2004/634).

La Roumanie s'associe à la déclaration que fera bientôt le Représentant permanent des Pays-Bas au nom de l'Union européenne. Je me limiterai donc à quelques observations spécifiques.

Dans moins de deux mois, l'Afghanistan va entamer l'étape cruciale de l'élection présidentielle. Je ne parlerai pas ici du caractère symbolique de cette étape essentielle à venir dans la transformation démocratique de l'Afghanistan, mais je tiens à signaler quelques aspects qui, à notre avis, demeurent des conditions préalables clefs pour la tenue de l'élection présidentielle. L'objectif ultime devrait être des élections crédibles, équitables et libres. À cette fin, la communauté internationale ne doit épargner aucun effort pour aider les Afghans à relever, dans les mois à venir, les défis persistants : améliorer la situation en matière de sécurité, accélérer le programme désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) et poursuivre le processus d'inscription.

Premièrement, compte tenu de la triade composée de la violence extrémiste, du factionnalisme et de l'industrie de la drogue – les principales menaces à la situation actuelle en Afghanistan -, il convient sans aucun doute de se concentrer davantage sur la sécurité. En particulier, l'approche des élections semble susciter une recrudescence sans précédent des activités des opposants aux processus politique et de stabilisation en cours. Dans ce contexte, nous partageons sans réserve l'idée exprimée par le Secrétaire général dans son rapport, selon laquelle afin de créer les conditions voulues pour des élections libres et régulières, une augmentation marquée de l'assistance internationale en matière de sécurité demeure indispensable. Il reste bien davantage de travail pour rétablir les conditions de sécurité nécessaires à la poursuite des activités humanitaires et de développement. Tout aussi indispensables sont les mesures de sécurité requises pour garantir une meilleure sécurité au personnel et aux biens des Nations Unies.

Il ne fait aucun doute que pour empêcher l'instabilité de s'installer durablement en Afghanistan, il faut pouvoir compter sur la détermination de la communauté internationale d'honorer ses engagements. À cet égard, la Roumanie se félicite des décisions prises à Istanbul au cours du sommet de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), et nous

pensons que la mise en place de nouvelles équipes de reconstruction provinciale et l'engagement de nouvelles ressources sont cruciaux pour l'avenir de l'Afghanistan. La contribution accrue de l'OTAN en Afghanistan démontre une fois de plus le poids politique et l'impact efficace de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales dans les processus de stabilisation.

Pour sa part, la Roumanie demeure attachée à l'Afghanistan. Les effectifs des contingents autonomes et des personnels que nous fournissons à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et à l'Opération liberté immuable s'élèvent à 500 hommes. Dans le même temps, la Roumanie continuera à fournir une technologie militaire et du personnel pour contribuer à renforcer la capacité des forces armées nationales de l'Afghanistan.

Comme le montrent certains succès remportés dans les domaines de l'administration publique et du développement économique et social, l'appui international doit être étroitement associé aux efforts des autorités afghanes pour achever le processus de réforme des institutions de sécurité nationales et d'étendre l'autorité afghane à l'ensemble du pays. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra surmonter les obstacles nourris par des décennies de guerre et par la nature même du pouvoir en place en Afghanistan depuis quelques années.

Deuxièmement, s'agissant de l'inscription sur les listes électorales, nous sommes enthousiastes à la lecture de rapports de la MANUA faisant état de l'inscription d'un nombre impressionnant d'Afghans, et nous nous félicitons en particulier de ce que les femmes représentent 41 % des électeurs inscrits. La MANUA mérite d'être vivement félicitée pour les efforts entrepris à cet égard. En outre, en vue des élections parlementaires qui doivent se tenir en avril de l'an prochain, je voudrais souligner l'importance des mesures supplémentaires et coordonnées visant à refléter de façon équilibrée la multiethnicité aux niveaux exécutif et législatif. Les déséquilibres entre régions pour ce qui est des taux d'inscription des électeurs devraient à cet égard constituer une sérieuse mise en garde.

Troisièmement, s'agissant de la mise en œuvre du programme de DDR, nous croyons qu'il reste encore beaucoup à faire afin d'instaurer des conditions plus sûres pour la tenue des élections. Toutefois, la question de la réinsertion des ex-combattants devrait être abordée de façon circonspecte, notamment au vu du niveau de chômage actuellement élevé et du potentiel qu'a le chômage d'entraîner une plus grande instabilité.

Enfin, à la lumière du partenariat général existant entre l'Afghanistan et la communauté internationale, comme il a été réaffirmé à la Conférence de Berlin, nous aimerions souligner brièvement que la coopération régionale peut grandement contribuer à la stabilité et au développement de l'Afghanistan. La déclaration adoptée à la conférence de haut niveau sur la coopération économique et régionale, qui s'est tenue en mai à Bichkek, a souligné à juste titre l'importance de la coopération régionale pour le relèvement de l'Afghanistan et la stabilité de la région. La Roumanie encourage vivement l'Afghanistan et ses pays voisins à élaborer au niveau régional des projets concrets de coopération à la fois dans le domaine économique et dans la lutte contre les stupéfiants.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais à présent faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Avant toute chose, je remercie tous les orateurs pour les condoléances qu'ils ont adressées à mon pays en raison des deux catastrophes aériennes simultanées qui ont coûté la vie à plusieurs dizaines de personnes. Merci à tous, chers collègues.

Je suis heureux de saluer la présence du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Jean Arnault. Nous le remercions de son exposé détaillé sur la situation dans le pays. Nous remercions le Secrétaire général de la présentation de son dernier report (S/2004/634) sur la situation en Afghanistan et sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous sommes d'accord avec la conclusion principale de ce rapport : le problème le plus important reste celui de la sécurité en Afghanistan. Une source particulière d'inquiétude réside dans le fait qu'à l'approche des élections présidentielles en Afghanistan, on assiste à la montée d'une vague d'attentats, perpétrés par des extrémistes issus des Taliban et d'autres groupements antigouvernementaux. Les attaques se sont multipliées contre les forces nationales et internationales de sécurité, contre le personnel des organes gouvernementaux et contre les travailleurs humanitaires, de même qu'a augmenté le nombre des

attaques dirigées contre les centres de vote et les menaces contre le personnel des équipes électorales. Il est évident que ceux qui s'opposent à la normalisation de la situation dans le pays s'efforcent par tous les moyens d'entraver les préparatifs de l'élection présidentielle.

Nous convenons avec le Secrétaire général que, pour remédier à cette situation, des mesures immédiates et énergiques s'imposent. Il ne faut pas sous-estimer la menace que font planer les activités de déstabilisation menées en Afghanistan par les Taliban et Al-Qaida. À plusieurs reprises, nous avons attiré l'attention sur la gravité de la menace que représentent la revitalisation du potentiel militaire et politique des Taliban, la poursuite de l'infiltration de combattants en Afghanistan et l'apparition de nouvelles factions de Taliban. Nous sommes d'avis qu'en accréditant l'idée qu'il existe des Taliban soi-disant modérés et qu'en essayant de traiter avec eux, on risque d'ouvrir la porte à de graves conséquences et d'anéantir tous les résultats positifs déjà atteints.

Cela dit, depuis quelque temps, les efforts initialement concentrés sur la lutte contre les Taliban et les barons de la drogue qui les soutiennent semblent être réorientés sur le désarmement, en premier lieu celui des commandants locaux présents dans le nord, qui sont dans leur immense majorité généralement fidèles au régime actuel et prêts à le défendre.

Bien évidemment, nous sommes préoccupés par les très faibles progrès enregistrés dans la conduite des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) des factions afghanes. La situation explosive en matière de sécurité impose d'accélérer sans délai la collecte des armes. Cependant, il faut que ce processus ne se limite pas à certaines régions, mais soit mené dans l'ensemble du pays.

Moscou a pris note de la récente décision de l'Organe mixte d'administration des élections d'échelonner dans le temps les élections présidentielles et législatives. Le risque n'en demeure pas moins que cette décision, qui est contraire aux documents issus des Conférences de Bonn et de Berlin, place le pays devant une situation explosive, caractérisée par une nouvelle résistance armée et la fragmentation interne des structures du pouvoir.

Pour que le processus politique soit couronné de succès en Afghanistan, il est impératif que l'ONU conserve un rôle central de coordination dans le règlement de la situation afghane. À l'heure actuelle, un nombre croissant d'entités internationales conduisent des activités en Afghanistan. Y sont présentes la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) – dirigée par l'OTAN et l'Eurocorps –, les forces de la coalition et de nombreuses organisations non gouvernementales. Le nombre des équipes de reconstruction de province est en hausse. On entend de plus en plus souvent dire qu'il faudrait fusionner ces équipes avec la FIAS, sous la houlette de l'OTAN. Nous estimons que les paramètres de l'intervention des entités internationales, y compris celle de l'OTAN, doivent être strictement définis dans un mandat du Conseil de sécurité des Nations Unies. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra conférer la légitimité requise à l'action internationale dans le domaine de la sécurité.

Pour résoudre efficacement le problème de l'Afghanistan, il est impératif d'enrayer la hausse de la production illégale de stupéfiants et la progression du trafic. Les mesures prises à cette fin par le Gouvernement afghan n'ont guère été suivies d'effet jusqu'à présent. Le risque est de plus en plus réel de voir le trafic illicite de stupéfiants dominer l'économie de l'Afghanistan. Si la situation continue d'évoluer dans ce sens, les efforts visant à redresser et reconstruire l'État s'en trouveront menacés, ce qui, à long terme, mettra en péril la paix et la stabilité de la région.

Dans ce contexte, la Russie est convaincue de la nécessité de concevoir une stratégie internationale de grande envergure pour juguler le trafic de drogues en Afghanistan, notamment en créant une ceinture de sécurité le long des frontières afghanes. Nous estimons qu'au stade actuel des choses, la tâche fondamentale qui incombe au Conseil de sécurité consiste à appuyer l'action entreprise par les autorités afghanes et la communauté internationale en vue d'empêcher la déstabilisation du pays à la veille des élections et d'assurer les meilleures conditions possibles pour leur bon déroulement.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

L'orateur suivant est le représentant de l'Afghanistan, à qui je donne la parole.

M. Farhâdi (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous exprimer notre profonde sympathie suite aux deux tragiques

accidents d'avion qui ont eu lieu hier, en Russie. À travers votre personne, nous adressons nos condoléances au peuple russe et aux familles des victimes.

Permettez-moi également, Monsieur le Président, de vous adresser mes sincères félicitations pour votre nomination aux fonctions de Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès des Nations Unies et pour votre accession à la présidence du Conseil durant le mois en cours. Je vous remercie, vous-même et les autres membres du Conseil, d'avoir inclus dans le programme de ce mois une séance publique consacrée à la situation en Afghanistan. Cette réunion offre l'occasion de faire le point sur la situation générale qui règne dans le pays en présence de la délégation afghane.

Voilà près de trois ans que le Gouvernement afghan avance à vive allure dans la mise en œuvre de l'Accord de Bonn, qui a été conclu le 5 décembre 2001. Nous abordons à présent les dernières étapes de la mise en œuvre de l'Accord de Bonn. Les élections présidentielles se tiendront le 9 octobre 2004, suivies des législatives en avril 2005. Le nombre élevé des électeurs inscrits sur les listes témoigne du dynamisme et de l'ardeur politiques que ces élections suscitent chez les Afghans. Selon les dernières informations, plus de 10,5 millions d'Afghans ont reçu leur carte d'électeur. Plus de 41 % des inscrits sont des femmes.

Diverses organisations politiques et sociales et différents membres de la scène politique afghane participent au débat et aux discussions politiques en vue de ces deux élections historiques. Cette situation politique nouvelle est un coup majeur porté aux groupes extrémistes qui se livrent à de la propagande, à des actes d'intimidation et à des menaces à l'égard des personnes qui prennent part au processus démocratique. Cette tentative de faire dérailler les élections au moyen d'attaques violentes a échoué. Il est important de signaler que l'Organisation des Nations Unies, en jouant son rôle impartial et essentiel, a accompli sa tâche dans la préparation des élections et dans l'inscription sur les listes électorales. Le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, et le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) ont joué un rôle fondamental tout au long de ce processus.

La délégation afghane remercie M. Jean Arnault de l'exposé très complet qu'il a fait à la séance d'aujourd'hui, au cours il a dûment mis à jour le rapport du Secrétaire général en date du 12 août 2004 (S/2004/634). Je remercie également les membres du Conseil de sécurité de leur participation active au débat sur la situation en Afghanistan. Ils nous ont présenté des points de vue et des idées importantes à ce sujet.

Les progrès réalisés en Afghanistan ont dans l'ensemble porté sur la consolidation de la paix et de la sécurité. Toutefois, en dépit de cette tendance dominante, les tentatives de sabotage et de déstabilisation se poursuivent du fait des groupes d'Al-Qaida et des Taliban qui subsistent, principalement le long des frontières orientales et méridionales de l'Afghanistan – tentatives qui visent à remettre en cause l'autorité et la légitimité du Gouvernement afghan. Ces éléments disposent d'un réseau de soutien dans certains milieux politico-religieux situés hors de l'Afghanistan. Les forces armées afghanes, la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et les forces antiterroristes de la coalition interviennent activement pour déjouer les attaques terroristes et subversives des groupes extrémistes, qui prennent essentiellement pour cible la population civile innocente, les travailleurs humanitaires et ceux qui œuvre au relèvement et à la reconstruction du pays.

Le principal fait nouveau au cours de l'année écoulée a été l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité relative à l'élargissement de la FIAS au-delà de Kaboul et à la création d'équipes de reconstruction provinciales. Le Gouvernement afghan s'est félicité de l'adoption de cette résolution.

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), qui a pris le commandement de la FIAS en août 2003, a joué un rôle positif dans les efforts de consolidation de la paix. Un autre fait nouveau important dans ce contexte est le transfert du commandement de la FIAS à l'Eurocorps. L'Afghanistan remercie l'OTAN et souhaite la bienvenue au commandement de l'Eurocorps et à son commandant, le général Jean-Louis Py. L'Afghanistan salue également la contribution remarquable apportée par le général Rick Hillier, le Commandant canadien sortant. L'Afghanistan attend avec intérêt l'élargissement de la FIAS, ainsi que prévu, afin de garantir un environnement sûr durant les élections à venir.

Comme nous l'avons indiqué lors de séances précédentes du Conseil, le relèvement économique et la

reconstruction en Afghanistan, et la sécurité et l'amélioration des conditions de vie de la population afghane sont étroitement liés. Un redressement et une reconstruction tangibles amélioreront l'autorité du Gouvernement et contribueront grandement au processus de paix. Le Gouvernement devrait avoir la capacité de fournir des services, de lancer de grands projets, de construire des routes et de créer des emplois. Des milliers d'anciens combattants devraient être réinsérés. Seule l'instauration durable de la croissance économique peut assurer l'application réussie des programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion. La participation active de la communauté internationale et l'assistance financière aux efforts de reconstruction et de relèvement de l'Afghanistan contribuent grandement à la restauration de la démocratie et à la consolidation de la paix et de la stabilité. Le décaissement intégral des promesses de contribution faites lors de la Conférence de Berlin, tenue les 31 mars et 1er avril 2004, est essentiel dans ce contexte.

Lors de la visite officielle que le Président Karzaï a récemment effectuée au Pakistan, les 22 et 23 août 2004, le Président Musharraf a donné au Président afghan l'assurance catégorique que le Pakistan ne permettra à personne d'utiliser son territoire pour fomenter des agissements allant à l'encontre des intérêts de l'Afghanistan. Nul ne sera autorisé à opérer depuis le Pakistan pour tenter de mener des activités terroristes en Afghanistan, de perturber le processus électoral ou de créer des problèmes d'ordre public. Le Pakistan prendra des mesures contre de telles personnes.

Pour terminer, je voudrais assurer le Conseil qu'aucun groupe ethnique en Afghanistan, y compris dans les régions frontalières du sud et de l'est, n'est à l'écart de la nation. Les Taliban ne sont apparus dans le sud de l'Afghanistan et ont recruté dans les régions frontalières qu'à partir de la fin de 1994. Il conviendrait de lire les nombreux travaux de recherche décrivant les faits qui ont déjà été publiés concernant les Taliban, si l'on veut comprendre les événements d'aujourd'hui. Nous espérons que le moment viendra où l'organisation Médecins sans frontières reprendra les utiles services qu'elle rend à l'Afghanistan.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le représentant de l'Afghanistan des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant des Pays-Bas. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Van Den Berg (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais, par votre intermédiaire, Monsieur le Président, présenter mes sincères condoléances au peuple russe et au Gouvernement de la Fédération de Russie pour les tragiques pertes en vies humaines consécutives aux deux accidents d'avions qui ont eu lieu hier.

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays candidats, la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie, les pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie-et-Monténégro et l'ex-République yougoslave de Macédoine, et les pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, s'associent à la présente déclaration.

L'Union européenne salue la décision annoncée par l'Organe mixte d'administration des élections, de tenir l'élection présidentielle afghane en octobre 2004. Cette élection est une exigence essentielle dans le cadre de l'Accord de Bonn de décembre 2001, et elle représente un nouveau jalon dans l'édification d'un Afghanistan démocratique, stable et prospère. De plus, l'Organe mixte d'administration des élections a annoncé que les élections à la Chambre basse du Parlement ainsi que les élections locales se dérouleront au printemps 2005.

L'Union européenne se félicite de voir qu'un nombre encourageant de candidats se sont présentés à l'élection présidentielle. C'est là un jalon important sur la voie de la démocratie. L'Union européenne comprend qu'en raison de raisons techniques et logistiques il était impossible de mener les deux séries d'élections simultanément cet automne. Il est désormais important de mettre à profit le mois restant pour garantir que les préparatifs efficaces continuent sans interruption et que toutes les conditions soient remplies pour des élections libres, régulières et transparentes, conformément à l'évaluation de l'Organe mixte d'administration des élections.

Dans ce contexte, l'Union européenne tient à féliciter l'Organe mixte d'administration des élections pour sa réussite spectaculaire dans l'inscription de pratiquement tous les électeurs potentiels en

Afghanistan, et se félicite de ce que les femmes représentent 41 % des électeurs inscrits. L'Union européenne aide et appuie le Gouvernement afghan dans la préparation des élections, entre autres par une assistance financière et par la Mission de soutien en faveur de la démocratie et des élections.

L'Union européenne condamne la violence envers les agents électoraux qui a provoqué plusieurs décès. De même, l'Union européenne est gravement préoccupée devant les ignobles meurtres et attaques visant le personnel humanitaire international et les personnes oeuvrant à la reconstruction de l'Afghanistan. La forte insécurité dans plusieurs régions d'Afghanistan nous rappelle combien il est essentiel d'assurer la sécurité au cours des élections, ainsi que de rebâtir l'armée afghane et d'intensifier le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR). La participation et la détermination de l'Autorité de transition afghane sont essentielles à cet égard.

La lutte contre les stupéfiants est un autre aspect important. L'Union européenne se félicite des récentes saisies effectuées par la Force spéciale des stupéfiants du Ministère de l'intérieur et exhorte le Gouvernement afghan et la communauté internationale à continuer à travailler de concert pour affronter ce problème, qui touche pratiquement tous les aspects du développement et de la sécurité de l'Afghanistan.

L'Afghanistan a considérablement progressé au cours des dernières années. De nombreux obstacles doivent encore être surmontés, et, même si plusieurs d'entre eux peuvent sembler de taille, l'Union européenne est convaincue que le peuple afghan a le courage et la détermination nécessaires pour les surmonter. Il est aussi capital que l'engagement et l'appui internationaux se poursuivent, et l'Union européenne demeurera attachée à un Afghanistan sûr, stable, libre, prospère et démocratique.

Le Président (*parle en russe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Japon. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Kataoka (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord, comme les précédents orateurs, à adresser nos sincères condoléances au peuple russe, et tout particulièrement aux familles des victimes des tragiques accidents survenus hier.

Avec l'approche de l'élection présidentielle en octobre et des élections législatives l'année prochaine, le processus de Bonn entre dans sa phase finale. C'est la renaissance de l'Afghanistan en tant qu'État démocratique qui est en jeu dans ces élections. C'est pourquoi je me félicite de l'initiative que vous avez prise, Monsieur le Président, d'organiser la présente séance pour donner au Conseil de sécurité et à tous les États Membres de l'ONU l'occasion de confirmer à nouveau leur attachement à l'Afghanistan à cette étape particulièrement critique du processus.

J'aimerais faire des remarques sur trois points qui me semblent importants pour la réussite du processus. La premier concerne les élections. L'inscription de plus de 10 millions de personnes sur les listes électorales, dont 41,4 % de femmes, démontre clairement la forte détermination du peuple afghan à créer une nouvelle nation par le biais d'un processus démocratique. Nous nous félicitons de cette avancée.

Nous jugeons aussi encourageant le fait que bon nombre de candidats à l'élection présidentielle aient nommé leur candidat à la vice-présidence en tenant compte de la nécessité d'assurer un équilibre ethnique, dans le but de promouvoir la réconciliation ethnique. Nous rendons hommage à l'Organe mixte d'administration des élections et à tous les autres acteurs concernés pour les efforts déployés à ce jour en vue des élections. Nous sommes ravis de la signature de mémorandums d'accord avec le Pakistan et l'Iran pour l'inscription d'électeurs et les scrutins hors du pays, et nous demandons à ces pays de continuer à apporter leur coopération en vue d'assurer un bon déroulement des scrutins dans leurs territoires respectifs. Pour sa part, le Japon va maintenir son appui et son assistance pour veiller à ce que les élections soient menées à bien.

Deuxièmement, il va sans dire que pour que des élections soient libres et régulières il faut que la sécurité des électeurs soit assurée. À ce propos, c'est avec une grande inquiétude que nous constatons que la situation en matière de sécurité en Afghanistan s'est détériorée depuis l'année dernière en raison des activités subversives d'éléments résiduels des Taliban et d'Al-Qaida, d'affrontements entre seigneurs de guerre et du trafic de stupéfiants. La sécurité du personnel humanitaire et des agents électoraux est gravement menacée. Les conditions de sécurité précaires dans les régions du sud et du sud-est ont en fait provoqué des retards dans la constitution des listes

électorales, ce qui démontre combien reste vive la détermination des groupes extrémistes à entraver le processus électoral.

Le Japon condamne fermement les activités de tels groupes, mais en même temps il est très encouragé par la décision de l'OTAN d'envoyer des troupes supplémentaires en Afghanistan. Nous espérons qu'un déploiement rapide de ces contingents aboutira à une amélioration de la situation en matière de sécurité.

Enfin, en ce qui concerne le processus de DDR, malgré les efforts du Gouvernement afghan et l'assistance de la communauté internationale, le nombre de soldats inscrits dans le programme de DDR ne représente que 20 % de l'objectif total, un résultat qui est loin d'être satisfaisant. Il est actuellement envisagé de modifier cet objectif et le calendrier du processus de DDR, en prenant en compte la décision d'organiser séparément les élections présidentielle et législatives, ainsi que l'expérience acquise à ce jour s'agissant du programme.

Le Japon, en tant que pays chef de file du processus de DDR, de concert avec l'Organisation des Nations Unies, continue à déployer des efforts pour appuyer des négociations directes entre les responsables du Gouvernement de transition et les commandants régionaux, mettre en œuvre le programme d'incitation aux commandants et promouvoir des programmes de réinsertion, de telle sorte que la dynamique de DDR se maintienne même après l'élection présidentielle.

Toutes les parties concernées doivent prendre conscience qu'il ne leur sera jamais permis d'atteindre leurs objectifs par la force. Elles doivent respecter la loi et le droit. À cet égard, nous nous félicitons de la décision prise par le Président Karzaï en juillet visant à rendre illégales les choses suivantes : le réarmement après le processus de DDR; la remobilisation des soldats démobilisés; le maintien des milices armées; et la possession d'armes lourdes en dehors du cadre du Ministère de la défense et de la nouvelle Armée nationale.

Il est également essentiel que la communauté internationale demeure unie dans sa détermination de ne pas créer un vide du pouvoir après le processus de DDR. Dans ce but, elle doit accélérer la formation de l'Armée et de la Police nationales et le déploiement des forces internationales.

Pour l'ONU et la communauté internationale dans son ensemble, l'Afghanistan est une pierre de touche essentielle pour démontrer ce que nous pouvons faire pour les pays qui ont besoin d'aide dans le processus d'édification de leur nation après un conflit. Le processus de Bonn est encore fragile et la situation en matière de sécurité demeure précaire; mais avec l'appui de la communauté internationale et, avant tout, avec la ferme détermination du peuple afghan, nous sommes maintenant parvenus au stade de l'organisation de l'élection présidentielle. Nous restons fortement attachés à la reconstruction nationale de l'Afghanistan et nous sommes confiants que les élections à venir seront le premier pas sur la voie d'une coopération durable et positive entre l'Afghanistan et le reste de la communauté internationale.

Le Président (*parle en russe*) : L'orateur suivant est le représentant du Canada. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Rock (Canada) (*parle en anglais*) : Pour commencer, Monsieur le Président, le Canada souhaite ajouter sa voix à celle de nos nombreux collègues qui ont offert leurs sincères condoléances, en particulier aux familles et aux amis de ceux qui ont péri dans la tragédie qui s'est produite hier en Russie.

(*L'orateur poursuit en français*)

Nous sommes très reconnaissants d'avoir l'occasion aujourd'hui de participer à ce débat sur une question très importante. Nous tenons également à remercier M. Arnault de nous avoir exposé aussi franchement la situation sur le terrain. Par sa présence à Kaboul, l'Organisation des Nations Unies fournit un mécanisme de coordination très précieux et apporte une contribution significative au relèvement de l'Afghanistan, notamment en renforçant les institutions.

Nous souscrivons à la conclusion du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan, selon laquelle « il faut s'attaquer résolument à l'extrémisme, au factionnalisme et à l'industrie des stupéfiants pour que le processus de paix puisse avancer » (*S/2004/634, résumé*). Le rapport souligne que nous nous trouvons à un moment crucial dans la poursuite des objectifs convenus à Bonn, à savoir la réconciliation nationale, l'établissement d'une paix durable, la stabilité et le respect des droits de la personne.

(*L'orateur reprend en anglais*)

L'engagement du Canada à cet égard reste indéfectible. Depuis le début, le Canada accompagne l'Afghanistan sur le chemin de la sécurité et de la prospérité. En fait, depuis six mois, la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) est placée sous le commandement compétent du général Hillier, un Canadien, à qui mon collègue afghan a rendu un hommage généreux. Jusqu'au transfert récent du commandement de la FIAS, nos effectifs s'élevaient à 2 000 soldats en Afghanistan. Après la réduction de la contribution militaire actuelle du Canada, la FIAS comptera environ 700 soldats canadiens. Bien évidemment, notre engagement va au-delà des déploiements militaires et fait intervenir des mesures complémentaires dans les domaines de la diplomatie et du développement.

Nous savons qu'afin d'opérer un changement durable il nous faut faire davantage. C'est pour cette raison que le Canada a accordé pour la période allant jusqu'en 2009, 250 millions de dollars supplémentaires au titre de l'aide au développement en faveur de l'Afghanistan, portant ainsi sa contribution totale depuis 2001 à plus de 600 millions de dollars.

D'ailleurs, l'Afghanistan, avec l'aide de la communauté internationale, a fait des pas de géant : adoption d'une nouvelle constitution, renforcement de ses institutions, inscription massive des électeurs, vérification constante des droits politiques, et accomplissement de progrès soutenus dans le domaine du désarmement et du regroupement des armes lourdes.

Les gains réalisés ne sont pas encore irréversibles toutefois. Sans sécurité et sans institutions de gouvernance crédibles et transparentes en Afghanistan, sans essor du secteur privé et sans augmentation du revenu national, l'objectif d'un État démocratique et autonome restera hors d'atteinte.

Nos efforts sont menacés par la synergie entre les chefs de guerre, la résurgence des Taliban et de leurs alliés et l'industrie des stupéfiants. Il s'agit là d'un mélange explosif. À la fois soutenus et protégés par des recettes douanières lucratives et les profits tirés du commerce des stupéfiants, de nombreux chefs de guerre peuvent agir de façon autonome et sont souvent indifférents aux mesures incitatives habituelles en matière de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR). De toute évidence, ces conditions constituent le principal obstacle à la stabilité et à la réalisation de progrès en Afghanistan et risquent, si rien n'est fait, d'annuler les résultats obtenus depuis près de trois ans. Cela a été l'expérience dans le passé et pourrait se reproduire.

Les autorités afghanes et la communauté internationale doivent prendre les mesures qui s'imposent pour indiquer clairement que ce comportement est inacceptable. Nous devons refuser de soutenir et de légitimer ceux qui choisissent de faire passer leurs propres intérêts avant ceux de l'Afghanistan. Nous devons aussi être disposés à appuyer les sanctions prises contre ceux qui persistent à ne pas respecter les réformes nationales prioritaires, comme les programmes de DDR, et le regroupement des armes lourdes. Pour ce faire, il faudra, bien évidemment, agir résolument pour rétablir l'autorité des institutions gouvernementales aux yeux de la population, ainsi que pour désarmer et démanteler les milices qui ont recours à la force dans le but d'atteindre des objectifs politiques. La communauté internationale doit envisager, dans les mois à venir, quelle est la meilleure façon de continuer d'appuyer le Gouvernement afghan dans cet effort.

Dans l'immédiat, notre objectif premier consiste à faire en sorte que l'élection présidentielle, puis les élections législatives, se déroulent sans heurts, de la façon la plus libre et juste possible. Les élections prochaines marquent un tournant vers l'établissement d'un gouvernement à base élargie, respectueux de l'égalité des sexes, pluriethnique et pleinement représentatif. Comme le confirme le rapport du Secrétaire général, les chiffres relatifs à l'inscription des électeurs sont encourageants, mais il faudra accorder plus d'attention aux régions sous-représentées, notamment dans le sud, ainsi qu'aux électeurs se trouvant à l'étranger.

Nous appuyons vigoureusement la vérification en cours des droits politiques effectuée dans le cadre de l'effort concerté de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et de la Commission indépendante afghane des droits de l'homme. Par ailleurs, nous devons tous – voisins et partenaires de l'Afghanistan – nous efforcer de prévenir les actes de violence visant à perturber le processus électoral en Afghanistan : de tels actes sont tout à fait contraires aux attentes clairement exprimées par le peuple afghan.

Les élections représentent la phase finale envisagée dans l'Accord de Bonn. Après les élections, il incombera au Gouvernement afghan et à la

communauté internationale d'établir un plan ouvert sur l'avenir qui élargit la vision de Bonn, en établissant de nouveaux jalons essentiels à l'essor de la démocratie. Toutefois, en l'absence de sécurité, particulièrement à l'extérieur de Kaboul, les chances de réussite des élections et de stabilisation générale demeurent sérieusement compromises.

L'heure est venue de nous concentrer davantage sur des préoccupations clefs – notamment les chefs de guerre, milices, stupéfiants, insurgés – pour éviter qu'elles ne mettent en péril notre engagement global. Avec l'appui soutenu de la communauté internationale, le nouveau Gouvernement, l'Armée, la Police et les organes de sécurité de l'Afghanistan ont démontré qu'ils sont à la hauteur. Mais il reste encore beaucoup à faire. La communauté internationale peut renforcer leur efficacité en veillant à ce que les programmes de développement et de réforme du secteur de la sécurité en Afghanistan aillent de pair. La réussite à long terme nécessitera un Gouvernement professionnel et réformiste pouvant compter sur des engagements durables à l'égard d'objectifs de développement communs. Le Canada poursuivra son action, en coopération avec ses partenaires afghans et internationaux notamment le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour élaborer des solutions novatrices et crédibles.

Monsieur le Président, nous vous savons tout particulièrement gré de nous avoir donné cette occasion de participer à ce débat utile pour examiner la voie à suivre.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le représentant du Canada des paroles aimables qu'il a eues à mon égard.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Islande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Hannesson (Islande) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord m'associer, à l'instar de mes collègues, aux condoléances qui vous ont été exprimées, Monsieur le Président, ainsi qu'à votre gouvernement et au peuple russe, suite aux tragiques pertes humaines survenues à l'occasion des deux tragédies aériennes d'hier.

L'Islande, membre de l'Espace économique européen, souscrit pleinement à la déclaration faite il y a quelques minutes par mon collègue des Pays-Bas, l'Ambassadeur van den Berg, au nom de l'Union européenne. Je voudrais toutefois souligner brièvement quelques points.

Nous tenons tout d'abord à remercier le Secrétaire général de son rapport franc et instructif sur la situation en Afghanistan (S/2004/634) et le Représentant spécial de son exposé de ce matin. Il apparaît clairement à la lecture du rapport que la situation suscite des préoccupations considérables. Tout particulièrement préoccupante est la situation en matière de sécurité, tant à court qu'à long terme.

Sur le court terme, il est essentiel de renforcer les équipes de reconstruction provinciales et d'instaurer un climat de sécurité pour que le processus de consolidation de la paix puisse progresser. À cet égard, j'aimerais, au nom de mon gouvernement, saisir cette occasion pour déplorer les attaques de plus en plus fréquentes dont a fait l'objet, ces dernières semaines, le personnel des Nations Unies et des organisations non gouvernementales et exprimer nos regrets, en même temps que tout notre compréhension, devant le départ de Médecins sans frontières, l'une des organisations non gouvernementales les plus courageuses, qui avait plus de 20 années d'expérience dans le pays.

L'Islande est déterminée à apporter sa contribution à l'instauration de la paix en Afghanistan. Le Ministre islandais des affaires étrangères, Halldór Ásgrímsson, s'est rendu à Kaboul au mois de juin pour assister au transfert de la gestion de l'aéroport de Kaboul, le 1er juin, à une équipe islandaise. Le fonctionnement de l'aéroport est un élément clef du succès des opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) commandée par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et l'Islande est fermement attachée à ce projet. Je suis fier de pouvoir dire que l'aéroport fonctionne avec succès 24 heures sur 24, même si, je dois le dire, le personnel est loin d'être au complet.

Le climat de sécurité à long terme est considérablement compromis non seulement par les agissements d'éléments extrémistes tels que les Taliban ou Al-Qaida, mais aussi par l'essor de la criminalité, financée principalement par le trafic de stupéfiants. Ce commerce illicite comporte trois aspects : la capacité de production, les itinéraires commerciaux et les utilisateurs. Nous devons nous attaquer à tous ces aspects si nous voulons faire échec à cette menace corrosive à la stabilité à long terme du pays. La

capacité de production ne peut être efficacement réduite à long terme qu'en fournissant aux cultivateurs des solutions de remplacement viables. Une partie de l'équation pourrait rendre la production de drogues moins attrayante économiquement, je veux parler de la fluidité des itinéraires. Resserrer l'étau sur les itinéraires choisis pour ce commerce serait déjà utile. Et bien sûr, il convient de se pencher plus efficacement sur le volet demande de ce commerce sale.

Un autre facteur crucial pour l'instauration de la sécurité à long terme est la réussite du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. À mon sens, le plus difficile des trois processus imbriqués, soit la réinsertion, est aussi à certains égards le plus important. Les soldats qui remettent leurs armes doivent se voir donner un rôle constructif, un rôle qui compte, dans la société, faute de quoi le risque est qu'ils se procurent tout simplement de nouvelles armes, dont il y a surabondance.

Le rapport du Secrétaire général ne cache pas qu'il n'y a pas de réponses simples. Toutefois, il existe des aspects plus riants. Nous aimerions saluer ainsi tous ceux qui travaillent avec tant d'acharnement à l'inscription de la population sur les listes électorales. L'inscription de plus de 10 millions d'électeurs, dont 41 % sont des femmes, est vraiment tout à fait remarquable.

Le Président (*parle en russe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Ouzbékistan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Vohidov (Ouzbékistan) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis de vous adresser et d'adresser au Gouvernement et au peuple russes, par votre entremise, nos condoléances les plus sincères suite aux tragiques pertes humaines provoquées par les catastrophes aériennes d'hier en Russie.

S'agissant du sujet qui nous occupe, je voudrais vous remercier encore d'avoir inscrit cette question à l'ordre du jour du Conseil de sécurité et de me donner l'occasion d'intervenir aujourd'hui. Je voudrais, avant tout, remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, de son exposé complet sur la situation actuelle en Afghanistan.

Nous saluons les progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions prises à la Conférence de Berlin en vue de renforcer l'efficacité de l'administration publique; de mettre en place des institutions telles qu'une armée, des organes de maintien de l'ordre et un système juridique; de poursuivre le développement social et économique et de continuer la mise en œuvre du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion.

Les processus positifs actuellement à l'œuvre en Afghanistan permettent non seulement de procéder au relèvement pacifique du pays mais aussi d'envisager réalistement pour le pays une participation aux processus d'intégration internationaux, en Asie centrale, notamment. En revanche, si des succès initiaux ont été remportés au niveau de la reconstruction de l'État d'Afghanistan, nous ne laissons pas d'être préoccupés par les difficultés apparues dans l'organisation d'élections générales et qui sont liées à la détérioration des conditions de sécurité, à l'augmentation de la production de stupéfiants et à la lenteur de mise en œuvre des obligations assumées par le Gouvernement afghan et la communauté internationale dans le cadre de la Conférence de Berlin concernant la réforme politique, sociale et économique d'une part et l'octroi d'une aide financière et autre d'autre part.

Il nous paraît important de souligner que les conclusions tirées par le Secrétaire général dans son rapport (S/2004/634) au sujet des moyens d'assurer la sécurité et la stabilité dans le pays sont conformes à la position exprimée à maintes reprises par l'Ouzbékistan, à savoir que la communauté internationale doit faire porter l'essentiel de ses efforts sur la poursuite de la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et le trafic de stupéfiants, et sur un renforcement de l'autorité et des capacités du Gouvernement central afghan. À cet égard, nous sommes convaincus que le rôle de coordination doit revenir ici à l'Organisation des Nations Unies.

Permettez-moi d'évoquer les éléments suivants qui, de l'avis de l'Ouzbékistan, sont nécessaires pour poursuivre le processus de paix en Afghanistan.

Tout d'abord, nous devons accélérer le processus de désarmement des factions politico-militaires. Nous devons accélérer le processus de démobilisation et élargir les activités de réinsertion des soldats et des officiers démobilisés dans l'économie du pays. Nous devons créer un organe de police discipliné et bien

équipé, et avant tout une armée nationale unifiée soumise au pouvoir central.

Deuxièmement, le pouvoir politique des différentes régions de l'Afghanistan doit être subordonné à un gouvernement central. Nous ne pouvons qu'être préoccupés par la détérioration de la situation sécuritaire dans des régions qui étaient auparavant relativement calmes.

Troisièmement, il convient de renforcer l'action de la communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et le trafic illicite des stupéfiants. Nous exprimons notre préoccupation face au nombre croissant de raids effectués par des forces subversives et des éléments terroristes dans le pays en vue d'empêcher la stabilisation de l'Afghanistan et la tenue d'élections générales. Nous y voyons l'action de forces aussi bien intérieures qu'extérieures. À cet égard, il nous semble important d'appeler toute l'attention du Conseil de sécurité sur les menaces provenant d'organisations religieuses radicales et extrémistes, telles que le Hizb ut-Tahrir, et de le prier d'imposer les sanctions les plus sévères à l'encontre de ces organisations terroristes.

Quatrièmement, il faut continuer à appliquer de manière cohérente les décisions des conférences de Tokyo et de Berlin, y compris les promesses d'aide financière faites à l'Afghanistan.

Cinquièmement, il faut que les pays voisins et les autres pays s'abstiennent de s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Afghanistan.

Nous sommes extrêmement préoccupés par la récolte record et la production en Afghanistan du pavot d'opium. Afin d'éviter un scénario dans lequel les stupéfiants finissent par saper l'économie du pays, nous devons accélérer la mise en œuvre de réformes structurelles en profondeur de l'économie afghane afin de donner des emplois à la population et, avant tout, à l'armée de volontaires. En outre, étant donné qu'il faut lutter contre le trafic de stupéfiants en Asie centrale, nous comptons sur l'appui renforcé de la communauté internationale pour instituer en Asie centrale un centre régional de coordination et d'information pour la lutte contre la criminalité transnationale liée au trafic illicite de stupéfiants.

La normalisation de la situation en Afghanistan, y compris dans les domaines social et économique, déterminera la sécurité et le bien-être de l'Afghanistan mais aussi la stabilité régionale et internationale. À cet égard, l'Ouzbékistan considère l'Afghanistan comme faisant partie intégrante de l'espace de l'Asie centrale et encourage sa participation aux processus d'intégration régionale.

J'aimerais appeler l'attention des membres du Conseil sur l'importance d'utiliser les ressources des pays voisins pour aider efficacement l'Afghanistan à reconstruire son infrastructure économique. L'Ouzbékistan aide le peuple afghan à reconstruire et rétablir ses voies de communication, ses routes, ses ponts et ses chemins de fer et à construire un réseau électrique afin de créer des conditions plus favorables au transit des marchandises à destination de l'Afghanistan. Le Gouvernement de la République d'Ouzbékistan, de concert avec les organes compétents des Nations Unies a créé un mécanisme visant à coordonner l'acheminement des marchandises en provenance des organisations internationales et des pays donateurs. Jusqu'à présent, plus de 2,5 millions de tonnes de marchandises destinées à l'Afghanistan ont transité par le pont de Termez-Haratun. À cet égard, l'Ouzbékistan a entrepris de réduire le coût du transport des marchandises et d'améliorer son infrastructure.

Nous sommes encore loin du rétablissement complet de la paix et de la stabilité en Afghanistan. Toutefois, nous avons toutes les raisons de croire qu'après ce que nous avons traversé ensemble, la communauté internationale ne peut permettre que le processus positif menant à une reconstruction pacifique en Afghanistan fasse marche arrière. Je suis certain que les conclusions figurant dans le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan seront prises en considération par la communauté internationale et permettront de renforcer l'efficacité des efforts entrepris en vue de relever l'Afghanistan avec la coordination des Nations Unies.

Le Président (*parle en russe*) : En ma qualité de représentant de la Fédération de Russie, je souhaite une fois de plus remercier tous ceux qui ont présenté leurs condoléances.

Je reprends à présent mes fonctions de président et je donne la parole à M. Jean Arnault pour qu'il réponde aux observations et aux questions.

M. Arnault (*parle en anglais*) : Je voudrais peut-être apporter quelques précisions sur les effectifs actuels des forces armées afghanes. Comme dans de

nombreuses situations post-conflictuelles, la question des effectifs des forces militaires fait toujours – ou la plupart du temps – l'objet de vifs débats. L'Afghanistan ne fait pas exception.

L'an dernier, le chiffre initialement fourni par le Ministère de la défense pour le nombre total d'effectifs placés sous sa responsabilité était d'environ 700 000 hommes. En novembre, après discussion et en l'absence de toutes statistiques crédibles et vérifiées et aux fins du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), on s'est mis d'accord sur une hypothèse de travail d'environ 100 000 soldats et officiers. Depuis lors, c'est-à-dire depuis octobre de l'an dernier, comme l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations se sont activement impliquées dans le processus de DDR, il est apparu très clairement qu'en fait, les effectifs des neuf corps avaient été largement surestimés. Dans plusieurs cas, lorsque l'on pensait qu'un corps comprenait 2 000, 3 000 ou 4 000 soldats, il s'avérait qu'il y en avait au maximum 200, 300 ou 400. C'est pourquoi nous partons à présent de l'hypothèse de travail que le processus de DDR ne concerne pas plus de 40 000 à 50 000 soldats relevant du Ministère de la défense. Ce chiffre pourrait quelque peu évoluer, mais nous sommes pratiquement sûrs qu'à mesure que le programme de DDR progressera, nous découvrirons qu'en réalité, les chiffres doivent être revus à la baisse et non à la hausse.

Permettez-moi de rassurer l'Ambassadeur du Pakistan et les membres du Conseil en leur disant qu'il n'y a pas de place pour les partis pris politiques au sein de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Du fait, en ce qui concerne l'analyse générale de la situation, nous souscrivons dans une grande mesure à l'analyse présentée par l'Ambassadeur du Pakistan, notamment son analyse du rôle des factions dans la situation d'insécurité. Non seulement nous partageons cette analyse, mais, comme les membres le savent peut-être, nous avons principalement pour mandat de contrôler et d'endiguer les factions grâce au programme DDR, de surveiller le respect des droits de l'homme et des droits politiques et surtout, bien évidemment, d'organiser des élections libres et équitables en Afghanistan, dans l'objectif ultime d'établir un ordre d'après conflit fondé sur la volonté populaire et non sur l'équilibre précaire des forces militaires qui s'était établi au lendemain de la chute des Taliban.

Toutefois, nous sommes d'avis qu'aujourd'hui, les activités des Taliban portent directement atteinte à l'expression de la volonté populaire et, paradoxalement, ils s'en prennent précisément aux communautés mêmes qu'ils affirment appuyer et que nous cherchons à habiliter. Nous ne contestons nullement le fait que les Taliban ont des avoirs et des ressources dans le pays, même si les résultats du processus d'inscription électorale, l'intérêt et la passion soulevés par le processus d'inscription électorale dans les communautés du sud, du sud-est et de l'est ont montré à quel point, en fait, ces forces extrémistes sont actuellement isolées.

Parmi les outils que les forces extrémistes ont à leur disposition figurent les opérations et l'infiltration transfrontalières, utilisées pour entraver le processus de paix et, plus précisément, le processus électoral. Il serait insensé de la part de la MANUA de ne pas engager la communauté internationale, les Gouvernements pakistanais et afghan ainsi que les forces nationales afghanes à mettre fin à cette situation, en particulier le long de la frontière méridionale. Avec le soutien du Conseil de sécurité, nous continuerons d'agir dans ce sens.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Arnault de ces éclaircissements.

D'autres délégations souhaitent-elles faire des observations?

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier M. Arnault de ses remarques conclusives qui, à notre avis, reflètent bien la situation actuelle en Afghanistan. Nous sommes d'accord pour dire que les extrémistes s'efforcent de perturber les élections. À l'évidence, il y a plusieurs raisons à cela. Il ne fait aucun doute que les extrémistes ne jouissent pas pour le moment d'un soutien populaire en Afghanistan, notamment dans le sud ou le sud-est du pays.

Nous voudrions toutefois faire une observation. À notre avis, ce n'est pas l'infiltration à travers la frontière qui est la cause première des violences extrémistes en Afghanistan, y compris dans le sud et le sud-est. Si l'on examine où se sont déroulées les 30 ou 35 attaques contre les agents électoraux qui ont été enregistrées ces deux derniers mois environ, on constate qu'à quatre, cinq, voire six, exceptions près, ces incidents ont eu lieu à l'intérieur du territoire, à plus de 150 kilomètres de la frontière pakistanaise. Les

cinq ou six qui ont été signalés dans les régions frontalières concernent des endroits comme Nangarhar et Zabul, près de la frontière pakistanaise.

Lorsque vous demandez ou recherchez la coopération du Pakistan, le priant de renforcer ses mesures de lutte contre l'infiltration, deux questions se posent.

Premièrement, je pense que nous faisons quelque chose d'extraordinaire. L'effort que nous avons entrepris en envoyant nos troupes, avec les coûts politiques que cela a comportés, à l'intérieur de territoires où même nos amis britanniques n'avaient pas osé s'aventurer constitue un fait remarquable. Nous avons traité avec les tribus; nous y sommes allés dans la paix pour construire des écoles et des hôpitaux et, ainsi, amener les tribus à adopter notre façon de penser. Mais, comme les membres du Conseil le savent, nous nous sommes heurtés à une certaine résistance et nous conduisons actuellement des opérations. Un grand nombre de nos soldats sont morts. La question qui se pose est la suivante : qu'est-ce que l'Organisation des Nations Unies attend de plus de notre part? En adressant cet appel au Pakistan, qu'est-ce que l'on attend qu'il fasse de plus dans les conditions actuelles? Telle est la question.

Nous sommes convaincus que nous faisons tout notre possible. Nous avons pris de nombreux risques politiques et avons essuyé de nombreuses pertes militaires. Il est donc injuste de demander au Pakistan de faire des efforts supplémentaires. Nous pouvons accroître l'efficacité de notre action, mais cela exige un renforcement de nos capacités, notamment techniques. Je pense que nos amis de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et nos alliés sont bien au fait de nos besoins. Ceux-ci n'ont pas été satisfaits en dépit de demandes répétées. Cela ajoute à notre sentiment de frustration lorsqu'on nous demande d'en faire davantage.

Deuxièmement, les interventions transfrontalières ne relèvent pas uniquement de la responsabilité du Pakistan. En fait, elles sont du ressort de l'Afghanistan et des forces internationales qui y sont stationnées. Le Pakistan a déployé 75 000 soldats le long de la frontière. Nous voudrions savoir combien il y en a de l'autre côté. Ce nombre est-il supérieur? Les mesures prises de l'autre côté sont-elles plus importantes que celles prises par le Pakistan de son côté de la frontière? Dénotent-elles un plus grand engagement? La Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) a décidé d'accroître ses effectifs de quelques milliers de soldats. Est-ce là la réponse à la demande de la communauté internationale? Et, puisque la communauté internationale nous demande d'en faire plus, ne devrait-elle pas faire plus elle-même? Puisque l'ONU nous demande d'en faire plus, ne devrait-elle pas au moins demander à la FIAS d'égaler au moins les efforts que nous faisons de notre côté de la frontière?

Ce sont des questions concrètes et réelles. Je dois préciser que mon gouvernement est très sensible à toute affirmation que nous pourrions faire plus que ce que nous faisons actuellement et ce, sans l'aide de la communauté internationale.

Le Président (*parle en russe*) : Il n'y a pas d'autre orateur.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 40.